



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

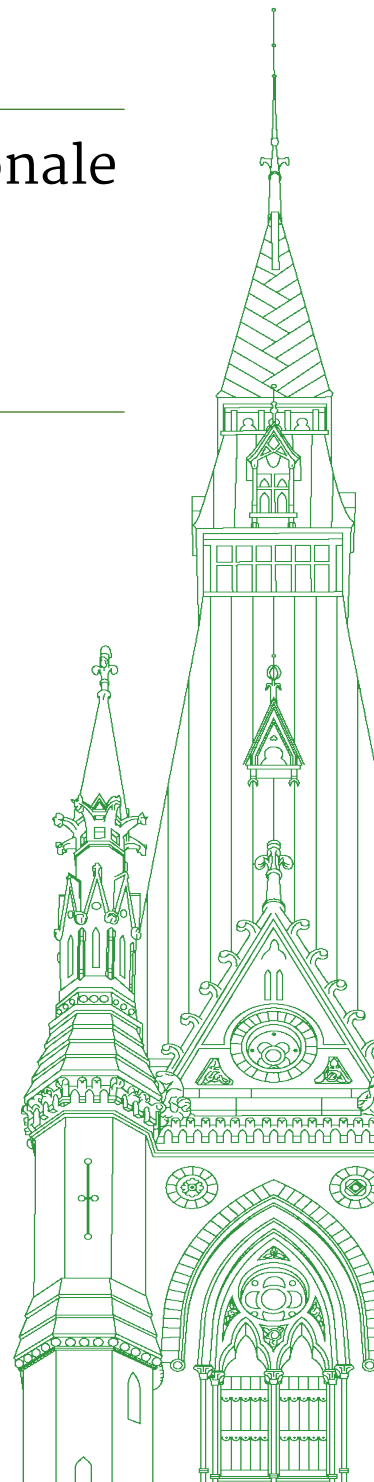
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 008

Le mardi 21 octobre 2025

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 21 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la huitième séance du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à la motion adoptée le 16 septembre, le Comité se réunit afin de commencer une séance d'information avec le ministre de la Défense nationale sur le budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A), son mandat et des dépenses de l'OTAN.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous une forme hybride, conformément au Règlement. Les députés y assistent en personne dans la salle et à distance, à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'inviterais tous les participants en personne à consulter les directives qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents de rétroaction acoustique, et à protéger la santé et la sécurité de l'ensemble des participants et des intermédiaires.

Selon la procédure, je rappelle aux témoins et aux députés de bien vouloir attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et assurez-vous de vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour ceux qui utilisent Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal approprié pour l'interprétation, soit le parqué, l'anglais ou le français. Si vous participez en présentiel, vous pouvez utiliser l'oreillette et choisir le canal souhaité.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Dans la salle, les députés qui veulent prendre la parole doivent lever la main. Quant aux députés sur Zoom, ils doivent utiliser la fonction « Lever la main ». La greffière et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons l'honorable David McGuinty, ministre de la Défense nationale. Merci d'être ici, et merci d'avoir accepté de venir, encore une fois, moyennant un si court préavis.

Nous accueillons également la générale Jennie Carignan, cheffe d'état-major de la défense, des Forces armées canadiennes; M. Mario Pelletier, commissaire, Garde côtière canadienne; Mme Caroline Xavier, cheffe, du Centre de la sécurité des télécommunications; Mme Natasha Kim, sous-ministre déléguée, ministère de la Défense

nationale; Mme Heather Sheehy, sous-ministre adjointe, Matériels, ministère de la Défense nationale; et M. Jonathan Moor, dirigeant principal des finances, ministère de la Défense nationale.

J'invite maintenant le ministre à présenter sa déclaration liminaire. Vous avez jusqu'à cinq minutes pour ce faire. Bienvenue à nouveau.

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les députés de m'avoir invité à comparaître ici aujourd'hui. Mes collègues viennent tout juste de vous être présentés, alors je ne les présenterai pas à nouveau, mais ils sont tous ici pour prendre la relève si je dois partir. Il se peut que je me tourne vers eux pendant la période de questions, si je le peux, chers collègues, afin d'obtenir leurs points de vue et leurs expériences en tant qu'experts opérationnels du ministère et des Forces armées canadiennes.

Depuis ma nomination, en mai, j'ai eu le privilège de travailler avec une équipe exceptionnelle de fonctionnaires dévoués, de chefs militaires et d'experts civils qui aident à renforcer la défense et la sécurité du Canada.

J'ai également fait de nombreux voyages au Canada et en Europe pour rencontrer les braves hommes et femmes des Forces armées canadiennes.

J'en suis venu à la conclusion que leurs contributions au Canada sont tout simplement incomparables.

[Français]

J'ai constaté qu'il y avait, au sein de toute notre équipe, un regain de motivation et d'urgence au regard de l'évolution des menaces actuelles. Ensemble, nous prenons des mesures audacieuses pour reconstruire notre armée, la rééquiper et réinvestir dans celle-ci.

Il s'agit de veiller à ce que les Forces armées canadiennes, ou FAC, soient bien équipées, bien soutenues et prêtes à accomplir n'importe quelle mission. Cela ne peut se faire que si nous investissons de manière générationnelle dans nos capacités, nos opérations et notre personnel.

[Traduction]

Au total, le Canada investit près de 63 milliards de dollars dans la défense au cours de ce seul exercice. Cela comprend plus de 9 milliards de dollars de nouveau financement, que le premier ministre a annoncé en juin.

Je vais commencer par ce qui compte vraiment, là où tout a commencé, c'est-à-dire nos gens.

L'un des plus grands privilèges que ce travail m'a procurés a été de rencontrer les membres des Forces armées canadiennes, d'entendre leurs histoires, et de les entendre dire à quel point ils sont fiers de servir le Canada et raconter les défis que suppose ce service.

Dans le but de mieux les soutenir, nous avons annoncé, en août dernier, des améliorations majeures de la rémunération des membres des FAC ainsi qu'une trousse d'avantages.

Les membres de tous les grades verront leur rémunération augmenter de 8 à 20 %, selon leur grade, grâce à des révisions du facteur militaire, qui reconnaît les exigences uniques de la vie militaire. Bon nombre d'entre eux recevront également des augmentations supplémentaires en fonction de leurs années de service, de leur occupation ou de leur statut de déploiement. Chers collègues, ces augmentations sont attendues depuis longtemps et constituent une augmentation salariale bien méritée pour nos forces.

[Français]

Investir dans nos forces signifie également attirer davantage de talents pour renforcer nos rangs.

C'est pourquoi nous modernisons nos processus de recrutement, notamment en introduisant une période d'essai, en supprimant les normes médicales obsolètes et en mettant en place de nouveaux outils numériques pour aider les candidats à s'engager plus rapidement.

Cela signifie que nous pouvons recruter plus de personnes, le faire plus rapidement et les fidéliser. Je suis heureux d'annoncer à ce comité que, cette année, le recrutement a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans.

• (1535)

[Traduction]

Nous savons que nous avons encore du pain sur la planche, chers collègues, non seulement pour recruter des gens, mais aussi pour les maintenir en poste. Dans le cadre de nos efforts pour reconstruire nos forces, nous continuons de faire avancer un changement de culture, afin de garantir un lieu de travail sûr, inclusif, fiable et respectueux pour nos membres.

Dans le cadre du projet de loi C-11, nous modernisons le système de justice militaire, en renforçant les principes d'équité et de responsabilité pour nos gens en uniforme. Je suis heureux de souligner que ce projet de loi a passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre il y a deux semaines et qu'il sera prochainement soumis au Comité pour étude ultérieure. Je tiens à remercier chacun d'entre vous de votre soutien. Je suis impatient de revenir parler de ce projet de loi important devant le Comité, et j'attends impatiemment les résultats de votre importante étude du projet de loi.

Alors que nous investissons dans la prochaine génération de membres des FAC, nous faisons également des investissements cruciaux dans nos capacités militaires, en particulier dans l'équipement et l'infrastructure nécessaires aux opérations des FAC. Cela comprend notamment la construction de notre flotte de destroyers de la classe Fleuves et rivières, l'acquisition de nouveaux avions de chasse et la modernisation complète des systèmes terrestres et de communication.

Je veux être clair: dans l'ensemble de nos projets, nous nous concentrons sur l'optimisation des ressources et sur la création d'emplois et le renforcement de l'économie canadienne. Pour stimu-

ler davantage ces efforts, nous élaborons une toute nouvelle stratégie industrielle de défense afin de renforcer l'espace industriel de défense du Canada, ce qui est une première au pays. Nous avons récemment lancé la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense afin de réduire les formalités administratives et d'accélérer la livraison d'équipement à nos troupes.

Enfin, nous continuons de miser sur les opérations, au pays et à l'étranger. Tout au long de l'année, nous déployons des dizaines de membres des FAC partout au pays, en Europe, dans la région Indo-Pacifique et au-delà. Leur travail vital renforce nos engagements envers l'OTAN, le NORAD et nos partenaires mondiaux. De même, nos collègues du Centre de la sécurité des télécommunications et de la Garde côtière canadienne apportent leurs contributions essentielles à notre défense et à notre sécurité.

Avant de terminer aujourd'hui, je tiens à souligner que, plus tôt aujourd'hui, la vérificatrice générale a publié deux rapports sur le logement et le recrutement des FAC. Il s'agit de deux bons rapports, qui sont importants. Nous la remercions de ces rapports et accueillons avec plaisir les recommandations. En plus de faire partie intégrante de la solution pour garantir l'équité, la transparence et l'ouverture dans la manière dont nous menons nos opérations gouvernementales, ils nous fournissent également des renseignements et des conseils essentiels quant à ce que nous faisons correctement et à ce qui doit être amélioré. Après tout, les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes le méritent.

C'est une période occupée pour le ministère de la Défense. Je suis impatient de discuter plus en détail de nos priorités avec vous. Par-dessus tout, monsieur le président, je souhaite dire à tous les députés par votre entremise que, avec toute mon ouverture et la plus grande sincérité, je me réjouis à l'idée de recevoir vos suggestions d'amélioration constructives et réfléchies. Nous faisons tous partie de la solution. Les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes comptent sur nous.

[Français]

Je vous remercie de votre écoute.

Je suis prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur le ministre, d'avoir présenté votre déclaration liminaire.

Je vais céder la parole à notre vice-président, qui dispose de six minutes. James Bezan, la parole est à vous.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le président, avant que vous ne lanciez la minuterie, je souhaite présenter un avis de motion:

Que le Comité invite la vérificatrice générale à comparaître pendant au moins deux heures au sujet de ses rapports déposés le 21 octobre 2025, notamment Le recrutement pour les Forces militaires canadiennes, loger les membres des Forces armées canadiennes et la cybersécurité des réseaux et des systèmes du gouvernement;

que le Comité invite le ministre de la Défense nationale et les fonctionnaires concernés à comparaître lors d'une réunion distincte de deux heures afin d'exposer les réponses du gouvernement aux rapports susmentionnés de la vérificatrice générale;

et que les deux réunions aient lieu avant le 12 décembre 2025.

Je vais commencer mes questions.

Merci, monsieur le ministre, de comparaître aujourd'hui. Je vous en suis reconnaissant. Notre temps est précieux, alors je vais faire vite. Plus tôt cet automne, en septembre, le vice-amiral Angus Topshee a déclaré que la Marine royale canadienne devrait envisager d'avoir deux flottes distinctes de sous-marins. Puis, le même jour, des journalistes à New York ont posé au premier ministre Carney une question, dont voici la réponse:

Je ne vois rien qui laisse penser que nous aurions une flotte mixte de sous-marins.

On obtient tout simplement trop de gains d'efficacité et d'économies en ayant une seule flotte...

Cette affirmation vous semble-t-elle juste?

L'hon. David McGuinty: Je me range à la position du premier ministre. Après que nous sommes passés de cinq à deux flottes, ce qui a accéléré le processus de deux années complètes, nous nous sommes retrouvés dans une meilleure position pour négocier avec deux fournisseurs potentiels, afin de maximiser nos avantages et d'obtenir les sous-marins dont nous avons besoin. Il s'agit absolument d'une question d'économies d'échelle ici.

James Bezan: Je vous remercie.

Monsieur le ministre, plus tôt cet été, vous avez annoncé aux journalistes que vous prendriez une décision concernant les F-35 d'ici la fin de l'été. Nous sommes déjà un mois après cette date. Vous avez également dit que vous examineriez les décisions prises par vos représentants ministériels. La cheffe d'état-major de la défense, la commandante de l'Aviation royale canadienne et la sous-ministre ont tous affirmé que le F-35 est l'avion dont ils ont besoin. Quand allez-vous prendre une décision par rapport à cet examen, et combien d'argent cela nous coûte-t-il de plus chaque fois que nous commençons à faire de la politique avec cette acquisition?

• (1540)

L'hon. David McGuinty: Vous ne serez pas surpris si je vous dis que je ne pense pas que l'on puisse affirmer qu'il s'agit de politique. Il s'agit plutôt de nous assurer de prendre le temps, chers collègues, de bien faire les choses. C'est une acquisition très importante pour le Canada, dans laquelle interviennent de nombreux éléments. Nous sommes en train de l'examiner. Le processus est bien entamé, et l'examen suit son cours. Nous participons à ce programme depuis ses débuts, en 1996. Il a été conçu et élaboré, et il continue d'être administré, conjointement avec huit pays fondateurs. En ce moment, cet examen se poursuit. Évidemment, nous prendrons tout le temps dont nous avons besoin.

James Bezan: Vous avez parlé de la stratégie industrielle de défense. Que se passe-t-il si nous choisissons un aéronef différent du F-35? À l'heure actuelle, des milliers d'emplois sont associés à la production du F-35 au Canada — plus de 2 000, d'après ce que je comprends —, dans des lieux comme Winnipeg, Montréal et Richmond, en Colombie-Britannique. Risquons-nous de perdre ces emplois si nous sélectionnons un avion différent?

L'hon. David McGuinty: C'est une question importante. Il s'agit d'une question sur laquelle, bien évidemment, les gens qui mènent cet examen voudraient se pencher, à mon avis. Je ne mène pas cet examen; ce sont nos officiers qui s'en chargent.

James Bezan: Comme nous l'a dit l'ambassadeur, laisser traîner en longueur le contrat des F-35 irrite. Cet avion a remporté une compétition organisée par votre gouvernement. Je sais que vous avez choisi de mettre cela sur pause, mais nous nous sommes engagés à acheter les 16 premiers. Est-ce exact?

L'hon. David McGuinty: C'est exact.

James Bezan: Dans le cas où nous n'achèterions pas le reste des avions, avez-vous parlé au consortium et au bureau de projet conjoint à propos des emplois liés à la production et à l'entretien éventuel de non seulement des F-35 canadiens, mais également de la flotte entière de F-35 de nos alliés et de nos partenaires de la coalition? Ces emplois pourraient potentiellement se retrouver dans les secteurs du soutien, de l'entretien et de la révision moteur; est-ce que cela pourrait arriver dans des dépôts ou à des endroits comme Montréal et Winnipeg?

L'hon. David McGuinty: Je suis certain que toutes ces questions importantes font partie de l'examen en cours. Vous avez bien raison de souligner qu'il existe 37 sociétés canadiennes qui ont des contrats de fournisseurs de biens et de services pour les F-35. Il y a des millions de dollars en retombées industrielles canadiennes par avion fabriqué et vendu. Nous allons bien sûr prendre le temps dont nous avons besoin pour bien faire les choses. Chaque avion représente une acquisition majeure. Il y a de nombreuses questions auxquelles nous tentons de répondre en même temps.

James Bezan: Du côté de la défense industrielle, nous pourrions aussi parler du soutien offert à l'Ukraine. Nous savons que le gouvernement libéral a promis d'acheter 25 VBL rénovés. Ces véhicules devaient être reblindés par Armatec, juste à côté de London, en Ontario. Maintenant, nous entendons dire que le contrat aurait été mis sur pause ou annulé. Personne à Armatec ne peut en parler, car le gouvernement libéral a imposé un bâillon. L'Ukraine dit qu'elle souhaite obtenir ces véhicules blindés, mais ils ne sont pas livrés.

En décidant d'annuler ce contrat, vous tournez le dos à la fois à l'Ukraine et à l'industrie de défense ici, au Canada.

L'hon. David McGuinty: Il a été décidé d'annuler le contrat avec cette société en ce moment. Bien sûr, je ne peux pas vous en dire plus quant au bien-fondé de cette décision. Nous allons voir comment la relation entre le ministère et l'entrepreneur évolue par la suite.

Il est important pour les Canadiens et les Canadiennes de garder en tête qu'il existe plusieurs types de véhicules qui sont envoyés en Ukraine. Nous avons déjà expédié 89 véhicules blindés d'appui tactique en Ukraine, et 49 d'entre eux ont été livrés entre l'automne 2022 et l'automne 2024. Les véhicules restants sont en train d'être livrés, et les derniers véhicules devraient arriver avant la fin de cette année. Il y a beaucoup d'approvisionnements et beaucoup de matériel qui ont été fournis.

Bien sûr, les plus récents...

James Bezan: Monsieur le ministre, nombre de ces pièces d'équipement ont été détruites dans la guerre. La guerre des drones menée actuellement là-bas a diminué les capacités de beaucoup de ces véhicules terrestres que nous avons envoyés. Pourquoi ne voudrions-nous pas fournir ceux-ci? Le contrat avait déjà été octroyé, et l'annonce avait déjà été faite. Pourquoi ne voudrions-nous pas honorer ces engagements et donner à l'Ukraine ce dont elle a besoin tout en assurant des emplois canadiens ici, chez nous?

• (1545)

L'hon. David McGuinty: J'aimerais pouvoir vous éclairer davantage quant aux raisons qui motivent la décision du ministère de mettre fin à ce contrat. Je ne suis pas en mesure de le faire.

Je dirais tout de même ceci. Nous étions une des trois ou quatre premières nations dans le monde à acheter un ensemble de matériel valant 500 millions de dollars américains pour l'Ukraine dans le cadre de l'initiative PURL aux États-Unis pour du matériel choisi par les autorités militaires ukrainiennes. Ce matériel a déjà été livré. Il s'agit majoritairement, bien sûr, de drones, de technologies liées aux drones et d'équipement anti-drone. Nous sommes rendus là. Je reviens d'une réunion de l'OTAN. Le Canada et l'OTAN sont très déterminés à continuer de soutenir les femmes et les hommes courageux de l'Ukraine qui mènent une guerre très difficile.

Le président: Merci.

Monsieur Watchorn, je vous cède la parole. Vous disposez de six minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. C'est très informatif pour nous, pour la suite des choses.

Merci, monsieur le ministre.

Comme vous le savez sans doute, il y a quelques semaines, nous avons eu l'immense chance de visiter la base militaire de Petawawa et de parler aux soldats. Le gouvernement a annoncé des investissements majeurs pour les militaires, par exemple des augmentations de salaire, des améliorations sur le plan du logement et l'achat d'équipement. Je sais, monsieur le ministre, que vous avez visité à peu près toutes les bases militaires au Canada. J'aimerais savoir quelle est la réaction des soldats quand vous leur parlez. Ceux que j'ai rencontrés étaient très contents, mais j'aimerais savoir quelle est la perception générale des soldats vis-à-vis de nos investissements.

L'hon. David McGuinty: D'entrée de jeu, je vous dirais que ces annonces ont surtout provoqué une réaction de surprise chez les femmes et les hommes qui servent dans les Forces armées canadiennes. Il s'agit non seulement d'investissements dans les salaires et les avantages sociaux, mais aussi d'investissements qui se poursuivent dans les 33 bases militaires en ce qui concerne les réseaux d'aqueduc et d'égout, l'aménagement et la construction de logements, les garderies et les infrastructures, de même que des investissements dans l'achat d'avions de chasse, de sous-marins et de chars d'assaut, par exemple. Je pourrais continuer, puisque la liste est longue. Les gens en sont renversés. Ils sont d'autant plus surpris de la vitesse à laquelle nous procédons.

À titre d'exemple, il y a deux semaines, nous avons acheté un immeuble de 37 logements à Esquimalt, en Colombie-Britannique. À ma connaissance, c'est la première fois que le ministère de la Défense nationale participe à l'achat d'un immeuble privé, et il ne s'est écoulé que cinq semaines entre le dépôt de l'offre d'achat et l'achat lui-même. C'est du jamais vu au ministère. Nous procédons rapidement parce que nous savons qu'il faut reconstruire, nous réarmer et réinvestir comme il se doit.

Alors, la réaction des membres des Forces sur le terrain est positive. Ils sont un peu surpris, mais ils sont très contents. Ce sont des gens exceptionnels.

Tim Watchorn: Merci beaucoup de la réponse. Effectivement, je pense que nous avons trop longtemps négligé les Forces armées canadiennes. C'est le temps d'investir présentement, et nous le faisons.

Vous savez que, présentement, le Canada a un plan clair pour atteindre, au cours du présent exercice financier, le seuil d'investissement de 2 % du produit intérieur brut fixé par l'OTAN. Nous investissons dans les Forces armées canadiennes en accordant à ses membres des augmentations salariales, comme mentionné précédemment. Nous soutenons également l'Ukraine en lui fournissant ce dont elle a besoin pour gagner cette guerre. De plus, nous investissons dans les capacités militaires essentielles du Canada. Ces investissements historiques visent à garantir que nous fournissons notre juste part des efforts sur le plan national et au sein de l'Alliance.

Le Canada et les alliés de l'OTAN ont convenu d'atteindre un nouvel engagement en matière d'investissement de défense d'ici 2035. Dans le cadre de cet engagement, le Canada investira 3,5 % de son PIB en capacités militaires essentielles.

Quels sont les investissements prévus dans le plan du Canada pour atteindre l'objectif de l'OTAN?

L'hon. David McGuinty: Si vous voulez que je vous énumère tous les investissements, ça pourrait bien nous prendre quelques heures.

• (1550)

Tim Watchorn: Il y en a toute une liste, en effet. Vous pouvez commencer par nous parler des principaux investissements.

L'hon. David McGuinty: Par exemple, nous avons décidé de prolonger de trois ans notre présence en Lettonie, où nous déployons plus de 2 000 membres des Forces armées canadiennes. C'est un investissement majeur qui se poursuit.

Par ailleurs, le recrutement a augmenté de 50 % au cours de la dernière année financière. C'est la plus grande augmentation observée depuis 10 ans dans les Forces armées canadiennes.

Au début du processus, l'important était d'investir dans les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes. C'est pourquoi la première décision qui a été prise était d'apporter des changements aux salaires et aux avantages sociaux.

Le recrutement augmente et nous continuons l'achat d'équipement. Par exemple, nous procédons au remplacement des réseaux d'égout, d'aqueduc et d'assainissement.

La liste est longue. Nous avons subdivisé ces projets par étapes, où la mise en œuvre est la priorité. Nous avons établi des échéanciers précis pour nous permettre d'atteindre cette mise en œuvre de façon disciplinée.

Tim Watchorn: Lors de notre visite à Petawawa, nous étions accompagnés d'un opérateur de véhicule blindé léger. Il nous a fait faire un tour à bord de ce véhicule. Nous avons discuté avec lui de ses propres défis. C'était un jeune soldat. Il nous disait qu'il était très heureux de l'augmentation de salaire et de notre engagement à modifier ou améliorer le logement. Cela dit, il a reçu une certification d'artilleur il y a deux ans, mais, depuis ce temps, il manque de munitions pour s'entraîner afin d'être opérationnel s'il était envoyé en Lettonie, par exemple.

Nos investissements vont-ils permettre à nos soldats d'avoir assez de munitions pour s'entraîner et être plus fonctionnels lorsqu'ils seront envoyés en mission?

L'hon. David McGuinty: La réponse est oui.

La stratégie industrielle de défense, qui sera publiée d'ici quelques mois, je l'espère, nous permettra de constater que le Canada prend des décisions fondamentales qui démontrent sa volonté de miser sur l'expansion de notre secteur économique dans le domaine de la défense.

Nous avons vu, par exemple, que la compagnie IMT Precision pouvait maintenant produire 5 000 obus par mois, ce qui représente une augmentation de 2 000 obus par mois depuis décembre 2023.

De plus, dans le cadre de notre politique de défense, le ministère a déjà prévu investir 9,5 milliards de dollars sur 20 ans pour créer un système d'approvisionnement stratégique en munitions.

Nous avons le plan. Maintenant, comme je vous l'ai dit, il s'agit de le mettre en œuvre.

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous disposez de six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le ministre.

Je remercie l'ensemble des membres de l'équipe de la Défense nationale qui sont des nôtres aujourd'hui.

Monsieur le ministre, vous êtes présent ici la journée même où la vérificatrice générale dépose des rapports, alors vous vous attendiez sûrement à ce que nous vous posions quelques questions à ce sujet.

L'hon. David McGuinty: Gentiment.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je suis toujours gentil. Je vais citer des extraits et vous laisser réagir.

Par exemple, dans le rapport intitulé « Loger les membres des Forces armées canadiennes », on lit que « la Défense nationale n'a pas géré les logements de manière à répondre à ses besoins opérationnels et aux besoins » des militaires et de leur famille, et même qu'elle « ne disposait pas de données fiables » concernant ses logements meublés. En 2019, la Défense nationale estimait avoir besoin de 5 200 à 7 200 logements supplémentaires, mais ses propres projets de construction accusaient un déficit de 3 800 logements. Par ailleurs, les Forces armées canadiennes ne savaient même pas à quelles bases iraient les prochaines recrues, ce qui démontre que la planification de la construction ne tenait même pas compte des besoins réels par emplacement.

Je comprends que vous êtes assez nouveau comme ministre. Vous êtes en poste depuis quelques mois seulement. Néanmoins, je vous pose la question suivante.

Comme on le sait, des efforts seront déployés pour augmenter le recrutement. On sait aussi que, étant donné que l'âge moyen des quartiers est de 60 ans, ils présentent des lacunes sur le plan de l'entretien, de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

Dans ce contexte, quels seront les projets de réhabilitation et de construction budgétés pour l'année à venir, c'est-à-dire 2025-2026?

L'hon. David McGuinty: C'est une excellente question.

Je suis content de voir que la vérificatrice générale a étudié la question et qu'elle nous a proposé des recommandations.

Depuis quelque temps quand même, nous travaillons à améliorer la situation. Des analyses du système en place ont été réalisées. Nous possédons peut-être plus d'informations maintenant que pendant la période examinée par la vérificatrice générale.

Cette année, par exemple, je suis allé à Edmonton, où on construit 36 nouveaux logements pour 20 millions de dollars. La construction est presque finie. À Borden, j'ai visité une nouvelle maison parmi les 300 logements en construction. Partout au Canada, 824 autres logements sont en construction ou en voie d'être achetés, que ce soit à Esquimalt, à Borden, à Edmonton, à Gagetown, à Halifax, à Kingston, à Petawawa, à Trenton ou à Valcartier. Donc...

• (1555)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il y en a donc au Québec aussi.

L'hon. David McGuinty: Bien sûr, il y en a aussi au Québec.

Il y a beaucoup de travail à faire. Nous suivons aussi de très près des processus un peu plus nouveaux, par exemple l'achat de logements. C'est du nouveau, ça. Peut-être aussi que nous pourrions retenir les services d'un très grand entrepreneur pour effectuer les rénovations partout au Canada, au lieu que ce soit toujours un entrepreneur local qui s'en occupe.

Tout est sur la table. L'argent est prêt à être investi. Nous devons maintenant nous occuper de la mise en œuvre et c'est exactement ce que nous faisons.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous dites que l'argent est là, mais les ressources sont-elles suffisantes?

L'hon. David McGuinty: J'ai appris que les problèmes sont souvent localisés sur le terrain. Il n'est pas toujours évident de trouver des entrepreneurs, des ingénieurs, des spécialistes du chauffage, de la ventilation et de la climatisation ou des experts dans les domaines du design ou du béton, par exemple. Il y a donc souvent des retards, selon les endroits. Nous travaillons de plus en plus stratégiquement avec ces fournisseurs.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Si vous le voulez bien, parlons de l'autre rapport de la vérificatrice générale qui concerne la Défense nationale parmi les rapports déposés ce matin, à savoir celui sur le recrutement dans les Forces armées canadiennes.

On peut y lire que « les Forces armées canadiennes n'ont pas recruté ni formé suffisamment de personnes pour répondre à leurs besoins ». Il est question d'un manque à gagner de 6 000 membres pour la Force régulière et de plus de 6 000 membres pour la Première réserve, par rapport à l'effectif autorisé de 71 500 membres pour la Force régulière et de 30 000 membres pour les réservistes. Parmi les personnes ayant postulé, seulement « 1 personne sur 13 était recrutée ». La plupart de ces personnes « abandonnaient le processus de recrutement en cours de route ».

En fin de compte, nous apprenons que plusieurs milliards de dollars sont dépensés par le gouvernement fédéral en navires et en aéronefs, mais que nous n'avons pas les effectifs pour les faire fonctionner.

D'une part, qu'est-ce que ça donne? D'autre part, jugez-vous que les budgets demandés sont adéquats pour avoir la main-d'œuvre nécessaire afin de combler le manque à gagner?

L'hon. David McGuinty: Juste avant de demander à la générale Carignan de m'aider à répondre à cette question, je dois dire que l'annonce des augmentations de salaire et de la bonification des avantages sociaux a été un élément déterminant. Ça a eu un effet majeur sur le nombre de gens qui postulent et qui sont acceptés. Comme je l'ai dit, nous avons observé une augmentation de 55 % au cours de la dernière année.

Madame la générale, pouvez-vous donner votre avis sur la question du recrutement?

Générale Jennie Carignan (cheffe d'état-major de la défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Bon après-midi, tout le monde.

Il est très clair que nous acceptons les observations et les recommandations du Bureau du vérificateur général. Elles sont extrêmement importantes pour nous aider à continuer d'améliorer notre système de recrutement.

Il faut savoir que, pendant la rédaction de ce rapport, nous étions déjà en train de transformer nos processus. Nous avons également eu de nouveaux investissements. Nous avons informatisé les processus jusqu'à un certain point. Nous avons donc effectué énormément de changements durant la dernière année. Par conséquent, pour l'année financière qui s'est terminée en mars, nous avons dépassé notre cible pour la première fois depuis 10 ans, en recrutant 200 personnes de plus que prévu. Les transformations semblent donc vraiment apporter ce dont nous avons besoin en personnel.

Cette année, nous avons obtenu de bons résultats en ce qui a trait à la rétention, car nous avons terminé l'année en ayant 2 000 personnes de plus que ce que nous avions au début, ce qui signifie que nous sommes en expansion. Ces résultats sont certainement attribuables aux nouveaux investissements et à la bonification des salaires et des avantages sociaux, entre autres choses. En date du milieu de l'année financière, c'est-à-dire fin septembre, nous avons atteint 58 % de notre objectif, et ce, alors même que notre cible de recrutement est plus élevée cette année. L'an dernier, notre cible était de 6 500 personnes; cette année, notre cible pour la Force régulière est de 7 000 personnes. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre cible de recrutement, malgré le fait qu'elle est encore plus ambitieuse.

Par ailleurs, nous avons mis en place des améliorations pour tout ce qui suit le recrutement, par exemple l'entraînement. Nous avons apporté des changements initiaux l'an dernier, mais, cette année, nous allons nous assurer d'avoir tout ce qu'il faut pour entraîner tous les nouveaux membres des Forces armées canadiennes.

• (1600)

[Traduction]

Le président: Merci, madame la générale.

Chers collègues, il y a une de nos députées qui lève la main. Je voudrais obtenir un consentement unanime afin de permettre à quelqu'un qui n'est pas membre du Comité de poser une question.

Avons-nous un consentement unanime?

Des députés: Non.

Le président: Je suis désolé, madame Idlout. Nous n'avons pas obtenu le consentement pour vous permettre de participer. Nous apprécions votre présence sur Zoom pour assister à nos travaux.

Madame Gallant, vous disposez de cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

En réponse à une pénurie critique de pilotes et afin d'empêcher qu'ils soient victimes du maraudage des compagnies aériennes commerciales, les pilotes se sont vu offrir des augmentations en fonction de leur ancienneté. Toutefois, nous avons désormais des pilotes de rang inférieur qui gagnent plus que leurs supérieurs.

Comment allez-vous pallier cet écart?

L'hon. David McGuinty: Il s'agit d'une excellente question, et elle est également difficile.

Je crois que nous sommes tous au courant du fait que les Forces armées canadiennes ont, depuis quelque temps, des difficultés avec le recrutement, la formation et la rétention de pilotes. Cela est bien connu des forces armées partout dans le monde, avec les généreux contrats que proposent les compagnies aériennes commerciales.

J'ai confiance en les décisions qui ont été prises par les experts opérationnels de l'Aviation royale canadienne, qui ont présenté une série de nouveaux avantages afin de...

Cheryl Gallant: D'accord. Il n'y a pas de solution en ce moment, mais vous allez y réfléchir.

L'hon. David McGuinty: Oui.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

En même temps que l'augmentation de salaire retardée prévue pour le mois prochain, la majorité des bénéficiaires de l'indemnité différentielle de logement des Forces canadiennes vont voir des diminutions de leurs droits. Dans le contexte de la crise du coût du logement actuelle, pourquoi avez-vous pris la décision de couper dans l'indemnité différentielle de logement des troupes, compte tenu des augmentations de salaire?

L'hon. David McGuinty: Je vais poser cette question à l'expert opérationnel, si cela ne vous dérange pas.

Madame la générale, est-ce que cela vous convient?

Cheryl Gallant: En fait, nous allons accueillir la CEMD plus tard, alors nous pouvons lui demander cela à ce moment-là.

L'hon. David McGuinty: Si cela ne vous dérange pas, je vous demanderais gentiment de transférer les détails à la générale par la suite.

Cheryl Gallant: D'accord.

Par exemple, les recruteurs du 50^e Escadron faisaient auparavant de la sensibilisation en personne. Maintenant, tout est rendu en ligne. Les candidats ne peuvent même pas confirmer si leur candidature a bel et bien été reçue. Pourquoi n'y a-t-il pas de suivi qui est fait pour les milliers de personnes qui vont en ligne, soumettent leur candidature et ensuite ne reçoivent pas de nouvelles de votre part ni de la part de qui que ce soit pendant six mois ou même plus longtemps?

L'hon. David McGuinty: Encore une fois, il s'agit d'une excellente question. Comme nous sommes passés à un système en ligne, nous recevons évidemment considérablement plus de candidatures qu'à l'époque des candidatures sur support papier. La manière dont nous répondons à ces gens qui appuient sur la touche « envoyer » et qui soumettent une candidature incomplète, par exemple, est quelque chose sur quoi nous nous penchons. Nous réfléchissons à la possibilité de revenir en arrière et d'utiliser ce bassin de candidats afin de communiquer avec eux ou de les relancer par rapport à leur candidature: avez-vous fait une erreur? Avez-vous oublié d'envoyer toutes les informations? Voudriez-vous poursuivre le processus de candidature?

Nous examinons cela à l'interne afin de nous assurer que nous ne laissons pas des personnes qualifiées nous filer entre les doigts. Il s'agit d'une question très judicieuse à laquelle nous tentons de répondre à l'interne tandis que nous renforçons l'intégralité du processus de recrutement. Comme vous le savez, nous avons mis en place le processus en ligne. Nous avons apporté beaucoup de modifications aux exigences médicales pour le processus de candidature. Il semble que ces modifications ont un effet positif, comme l'a souligné la générale il y a quelques instants.

Cheryl Gallant: Le gouvernement a promis que l'examen du F-35 serait terminé avant la fin de l'été. Pourquoi ne l'avez-vous pas encore diffusé?

L'hon. David McGuinty: Parce qu'il n'est pas terminé, vu que l'examen du F-35 est en cours et que nous allons prendre le temps dont nous avons besoin pour bien faire les choses. Il s'agit d'un enjeu très compliqué pour le Canada, et c'est exactement là où nous en sommes rendus. Nous allons prendre le temps dont nous avons besoin pour faire les choses correctement, et c'est ce que nous faisons.

Cheryl Gallant: Quand projetez-vous de rendre cet examen disponible au public?

L'hon. David McGuinty: Il est difficile pour moi de répondre à cette question. C'est en cours. Il est bien sûr mené principalement par le ministère et par les FAC, mais il a, bien sûr, une incidence sur le premier ministre ainsi que sur le Bureau du conseil privé. L'amalgame de ces éléments prend du temps.

Cheryl Gallant: Un témoin précédent, M. Richard Shimooka de l'Institut Macdonald-Laurier, a affirmé que l'achat de F-35 est utilisé comme « monnaie d'échange » dans vos négociations commerciales gouvernementales avec les États-Unis. Comment pouvez-vous justifier de monnayer ainsi notre sécurité nationale?

● (1605)

L'hon. David McGuinty: Je ne suis pas nécessairement d'accord avec cette description. Je suis en communication constante avec le Pentagone. J'ai rendu visite au secrétaire, M. Hegseth, il y a deux semaines, et je l'ai revu une autre fois la semaine dernière lors de la réunion de l'OTAN. Notre niveau de coopération avec les États-Unis au chapitre de la sécurité, du renseignement et la défense demeure intact, à mon avis. Alors, je crois que cela est, en quelque sorte, une mauvaise façon de décrire la situation.

Cheryl Gallant: Nous sommes déjà en butte à une pénurie de pilotes, chose dont vous avez parlé plus tôt. Quelle est l'interopérabilité liée au fait d'avoir deux avions de chasse différents au sein de l'Aviation royale canadienne? Comment pourraient-ils fonctionner ensemble de manière efficace, compte tenu du fait que la plupart de nos alliés utiliseront des F-35?

L'hon. David McGuinty: Au total, 21 pays partout dans le monde utiliseront des F-35 et, à ce jour, il n'y en a aucun autre. Plusieurs pays du monde ont des flottes doubles, dont l'Australie et les États-Unis. À ce stade, je ne me penche pas sur la question des flottes doubles. J'attends les résultats de l'examen en cours. À ce moment-là, nous pourrions vous en dire davantage à ce sujet.

La question de l'interopérabilité est capitale, surtout puisqu'elle porte sur nos responsabilités quant à la DAAI et au commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le NORAD.

Cheryl Gallant: On peut en assurer l'interopérabilité au sein de notre propre armée. Un pilote de F-35 ne sait pas nécessairement comment piloter un Gripen. Ce problème n'a pas encore été réglé.

Combien d'argent votre gouvernement pense-t-il perdre s'il annule le reste de la commande de F-35?

L'hon. David McGuinty: Je ne peux pas répondre à cette question, pour l'instant. Je crois comprendre que les conditions de cette entente sont déterminées, mais sont également négociables. J'ignore s'il s'agit de quelque chose dont on tient compte actuellement dans le cadre de l'évaluation qui a cours. Je crois que l'évaluation technique qui est effectuée à l'égard des F-35 est principalement une évaluation technique.

Le président: Merci.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Lapointe.

Vous avez cinq minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le ministre, ma première question concerne les objectifs de dépenses de l'OTAN en matière de défense.

Les alliés de l'OTAN considèrent souvent le Canada comme un partenaire digne de confiance et stable. En quoi l'augmentation, cette année, des dépenses en matière de défense améliore-t-elle notre interopérabilité et notre leadership dans le cadre des opérations de l'OTAN, plus particulièrement au chapitre de la cyberdéfense, de la logistique et de la surveillance de l'Arctique?

L'hon. David McGuinty: Cela a eu une incidence marquée. Cet engagement, et le fait qu'on se rend compte, partout dans le monde, que nous intervenons, en rejoignant les rangs de nos collègues de l'OTAN avec qui nous avons négocié l'objectif de 5 % pour 2035, a eu une incidence profonde sur la crédibilité du Canada et sa capacité à livrer la marchandise. Je crois que c'est une très bonne chose que de reprendre les discussions à l'échelle nationale, continentale et internationale. Ces trois échelles sont quelque peu différentes. Certes, les plans de modernisation du NORAD annoncés il y a quelques années de ça — 38 milliards de dollars, si je me souviens bien — auront une incidence marquée sur notre capacité à défendre notre espace aérien ici, à l'échelle du continent. Ces éléments coïncident. Je rappelle souvent à mes collègues des autres pays de l'OTAN que le Canada a une responsabilité particulière à l'égard du continent. Bon nombre de ces pays n'ont pas cette responsabilité.

Cette responsabilité est tout particulièrement importante dans le contexte de l'Arctique, où le Canada se fait demander, principalement par les États-Unis et d'autres pays de l'OTAN, d'assumer une plus grande part de la responsabilité lorsqu'il est question de la sécurité et de la souveraineté dans l'Arctique. Bon nombre des investissements prévus seront destinés à régler la question de la modernisation des emplacements avancés d'opérations ou les carrefours de soutien opérationnel du Nord, comme on les appelle, la question des ports en eaux profondes, la question de l'électrification du Nord et la question du prolongement des pistes d'atterrissage à double usage et à usages multiples. Tout cela est à l'étude. Tout cela est planifié. Le Canada a fait une annonce très importante au monde en disant s'engager à réinvestir dans ses forces armées et à les réarmer et les relancer... En toute franchise, je crois qu'on peut dire que les gouvernements de toutes les allégeances des 30 ou 40 dernières années ont fait preuve d'un peu de négligence.

Je crois qu'il est maintenant temps d'agir. J'espère que les députés autour de la table sont d'accord pour dire que nous faisons la bonne chose au bon moment.

Viviane Lapointe: Je crois que nos partenaires sont d'accord.

Monsieur le ministre, vous avez parlé de la modernisation du NORAD.

Le budget prévoit des investissements importants dans la modernisation du NORAD. Pouvez-vous expliquer à quoi servent ces nouveaux fonds? Comment permettent-ils de renforcer le rôle du Canada en matière de défense continentale?

• (1610)

L'hon. David McGuinty: Tout d'abord, ce sont de gros chiffres qui surprennent un peu les Canadiens, j'en suis certain. C'est le coût à payer pour faire des affaires aujourd'hui dans le monde lorsqu'il est question d'investissements et de technologie de pointe.

Nous investissons 38,6 milliards de dollars sur une période de 20 ans pour moderniser les infrastructures du NORAD au Canada. Par exemple, nous travaillons actuellement avec l'Australie sur un système de radar transhorizon pour l'Arctique. Il s'agit d'un système extrêmement important. Nous pourrions savoir, au Canada, — et nos voisins américains pourront le savoir — ce qui vient vers nous depuis l'Arctique, que ce soit de l'Arctique canadien ou de l'Alaska. Nous avons deux emplacements dans le Sud de l'Ontario qui devraient être opérationnels d'ici 2029. La Défense nationale travaille également sur de nombreux dossiers avec les partenaires autochtones, territoriaux et provinciaux.

La défense aérienne et antimissile intégrée, ou DAAI, est une question que j'examine avec le Pentagone. Je travaille actuellement avec le secrétaire de la défense. Le premier ministre a annoncé il y a de ça quelques mois que, après 20 ans d'un certain froid avec les États-Unis en ce qui concerne cette question, nous devons tenir des discussions à ce sujet. Nous tenons ces discussions pour voir comment nous pouvons nous entendre et régler la question. De plus, comme je l'ai mentionné, nous avons des emplacements d'opération avancés à Inuvik, à Yellowknife et à Iqaluit et une base d'opérations de déploiement à Goose Bay.

Toutes ces mesures vont soutenir les opérations du NORAD, nous doter de nouvelles capacités et améliorer notre état de préparation dans le Nord. C'est ce que les gens attendent de nous alors que nous défendons notre sécurité dans l'Arctique et y exerçons notre souveraineté.

Viviane Lapointe: La relation du Canada et des États-Unis en matière de défense est l'une des plus étroites au monde.

Comment les nouveaux investissements en matière de défense, particulièrement ceux qui sont liés à la modernisation et à l'augmentation des capacités stratégiques du NORAD, permettront-ils de renforcer notre sécurité commune avec les États-Unis, tout en permettant également aux entreprises canadiennes, aux travailleurs canadiens et à nos régions de prendre part à ce travail?

L'hon. David McGuinty: C'est une grande question et une question importante.

Je dirais tout d'abord que, si nous comparons la relation que nous avons avec les États-Unis à l'égard de la sécurité, de la défense et du renseignement à une maison que nous construisons des deux côtés de la frontière et dont la fondation est composée de 40 ou 50 rangées de blocs de béton, les 30 rangées du bas de ces blocs de béton sont demeurées tout à fait intactes. Il n'y a eu aucun déchaussement par le gel, aucune fuite, aucun soulèvement, ni aucun déplacement. Les fondations de cette relation sont demeurées solides.

Rappelez-vous que nous faisons partie du seul commandement binational au monde : le NORAD est le seul commandement binational au monde. Nous sommes très privilégiés de pouvoir collaborer avec nos voisins américains. Le Canada va continuer de gérer cette relation avec le plus grand soin. D'importants investissements de modernisation sont faits dans les systèmes de surveillance, en ce qui a trait à l'identification des menaces, aux délais d'intervention et à la capacité à prévenir et à contrer les menaces aérospatiales, pour garantir que les FAC déploient des militaires et assurent une forte présence militaire dans tout le pays, y compris dans le Nord. On veut garantir la capacité à long terme du NORAD à défendre l'Amérique du Nord grâce à des investissements dans la science et la technologie, comme le système de radar transhorizon, que j'ai déjà mentionné et pour lequel une tranche d'environ 6,5 milliards de dollars sera accordée. La liste est longue.

Tout cela permettra au Canada de mettre en place et de construire une infrastructure industrielle de défense qui sera prête à être déployée et à croître. L'infrastructure compte près de 600 entreprises à l'heure actuelle. Personnellement, j'aimerais voir ce nombre doubler. J'aimerais personnellement que l'on puisse y parvenir ou, du moins, que nous fassions affaire avec des entreprises importantes afin qu'elles puissent doubler leur volume d'affaires. C'est pourquoi nous avons également signé une entente avec l'Union européenne dans le cadre de l'initiative Agir pour la sécurité en Europe, qui sera assortie d'une enveloppe de 1,25 billion de dollars pour renforcer la défense au cours de la prochaine décennie.

Il y a beaucoup de possibilités ici pour les entreprises canadiennes, il y a une création importante d'emplois. Je crois que nous le savons tous, et nous sommes très enthousiastes à cette idée.

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Parlons de langues, puisque ça a aussi un effet majeur sur le recrutement et la rétention.

On sait que plusieurs métiers sont pratiqués uniquement en anglais. On a beau dire que ces postes sont bilingues, dans les faits, l'anglais l'emporte. Par exemple, il n'y a aucun navire francophone, et plusieurs métiers et spécialisations, notamment au sein des Forces spéciales et du Commandement Cyber des Forces armées canadiennes, sont uniquement en anglais. Même dans des domaines comme l'infanterie, où les gens ont des cours essentiels de progression de carrière, il est impossible d'avoir une formation uniquement en français. Je pense notamment au cours qui est donné au Collège militaire royal de Saint-Jean pour devenir adjudant.

Il n'y a aucun appui non plus pour les langues autochtones. Par exemple, les Rangers canadiens sont forcés d'utiliser l'anglais plutôt que leur langue maternelle, comme l'inuktitut.

Ce sont des cas que nous voyons, et je pense que ça a un effet sur la rétention.

Alors, peut-on s'attendre à des démarches fortes et concrètes en cette matière? Par exemple, pourrait-il y avoir une francisation de l'entièreté des métiers et des cours militaires, ou une augmentation de l'offre de cours et de services en langues autochtones? À ce sujet, le plan prévoit-il quelque chose assorti d'un échéancier ou d'un calendrier?

• (1615)

L'hon. David McGuinty: Ce sont d'excellentes questions, monsieur Savard-Tremblay.

Ce n'est pas quelque chose que j'ai eu le temps d'analyser en détail encore. Toutefois, j'ai parlé récemment avec un représentant d'un pays de l'Europe francophone membre de l'OTAN qui m'a aussi demandé, comme vous, ce que nous faisons à cet égard au Canada. Pour ces gens, ce n'est pas évident, parce qu'il y a beaucoup d'information et de formation en anglais. Il y a aussi beaucoup d'équipement qui est fabriqué en Allemagne, au Canada ou aux États-Unis, par exemple, et qui vient avec un manuel en anglais, puisque c'est la langue internationale.

Bref, c'est une question importante. Je vais me pencher là-dessus au bureau et je pourrai vous donner plus d'information plus tard.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous pouvez également communiquer avec le Comité si vous avez de nouvelles informations à ce propos. Nous en prendrons connaissance, assurément.

Générale Carignan, j'aimerais revenir sur la question des lacunes en matière de recrutement et de rétention. Vous avez dit que vous vous rapprochiez de plus en plus de vos objectifs, mais qu'en est-il de l'objectif de 100 000 militaires? Quand pensez-vous l'atteindre?

Gén Jennie Carignan: La première phase consiste à retourner au plein effectif de la Force régulière, soit 71 500 militaires, et nous nous attendons à atteindre cet objectif en avril 2029, ce qui est beaucoup plus tôt que l'objectif initial de 2032.

C'est certain que des investissements additionnels nous aident à accélérer nos activités de recrutement, qu'il s'agisse de faire des campagnes publicitaires pour attirer des recrues ou de recourir à des chasseurs de têtes pour remédier à des pénuries dans certains métiers. Nous avons beaucoup d'outils maintenant pour aller chercher les gens dont nous avons besoin. C'est la première phase pour la Force régulière.

Ensuite, nous envisageons de pourvoir 14 000 postes grâce aux nouvelles capacités que nous sommes en train de créer.

Nous allons travailler sur tous ces plans, au cours des prochaines années, pour bâtir les capacités nécessaires et recruter le personnel dont nous avons besoin pour les nouvelles plateformes que nous allons intégrer aux Forces armées canadiennes.

[Traduction]

Le président: Merci, générale.

Je crois comprendre que nous cédon maintenant la parole à M. Kibble. Je crois que vous allez peut-être partager votre temps avec M. Anderson.

Vous avez, ensemble, jusqu'à cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma question, par votre entremise, monsieur le président, s'adresse au ministre.

Le projet de loi C-12 concernant la Loi sur les océans laisse croire que la Garde côtière relèvera du ministère des Pêches et Océans. En fait, hier, à la Chambre des communes, j'ai posé la question au secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique. Il a déclaré que la Garde côtière relèvera du MPO. Il a ensuite déclaré que la Garde côtière relèvera de deux ministères.

Monsieur le ministre, pourriez-vous, s'il vous plaît, préciser ce qu'il en est? La Garde côtière continuera-t-elle à relever du ministère de la Défense nationale, comme l'indique le décret qui a été tout récemment signé?

L'hon. David McGuinty: La Garde côtière canadienne relèvera du ministère de la Défense nationale.

Des amendements sont apportés au projet de loi C-12, qui est une nouvelle version du projet de loi C-2, afin de modifier la Loi sur les océans et d'autoriser la Garde côtière à fournir de l'information qui sera utilisée à des fins de sécurité.

Jeff Kibble: Est-il juste de dire que le secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique était confus à ce sujet?

L'hon. David McGuinty: Je ne suis pas certain de ce qu'il vous a dit, mais...

Jeff Kibble: Je vous ai dit ce qu'il a déclaré. C'est très bien. Il semble que ce soit un peu...

L'hon. David McGuinty: Excusez-moi. Je vais regarder ça de plus près.

Jeff Kibble: Oui, merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Le projet de loi C-12 charge la Garde côtière d'effectuer des patrouilles de sécurité et de recueillir des renseignements. À l'heure actuelle, elle n'a pas l'équipement pour le faire.

Quelle est l'estimation des coûts et du temps nécessaires pour équiper et former la Garde côtière afin qu'elle puisse remplir ses tâches supplémentaires?

L'hon. David McGuinty: Je ne peux pas vous dire pour l'instant combien de temps exactement il faudra. Je crois que le commissaire serait mieux placé que moi pour vous répondre par la suite, parce que vous voudriez peut-être entendre un...

Jeff Kibble: Peut-être en tant que ministre...

L'hon. David McGuinty: Je vais m'en remettre à l'expert, monsieur.

• (1620)

Jeff Kibble: Je vais poser ces questions plus tard, si ça ne dérange pas.

Le premier ministre a déclaré que le Canada ne divisera pas le contrat relatif aux sous-marins.

Allez-vous vous engager à faire de même à l'égard du programme d'acquisitions de chasseurs F-35, pour les mêmes raisons qui expliquent la décision de ne pas diviser le contrat relatif aux sous-marins?

L'hon. David McGuinty: Je crois que, une fois que l'examen sera terminé, nous serons les mieux placés pour nous pencher sur la question des flottes mixtes ou non mixtes.

Merci d'avoir posé la question.

Jeff Kibble: Nous avons hâte d'en savoir plus à ce sujet.

Monsieur Anderson.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci.

Monsieur, nous avons entendu ici des témoins dire que le monde est beaucoup plus dangereux qu'avant et qu'il est devenu beaucoup plus dangereux au cours des 10 dernières années. Il manque de recrutement, d'équipement pour les soldats et de logements pour ces soldats lorsque nous les recrutons. Nous partons essentiellement de zéro.

Pouvez-vous nous dire pourquoi la concentration des dépenses est prévue en fin de période?

L'hon. David McGuinty: Je ne pense pas que nous partions de zéro, mais nous nous rattrapons certainement très rapidement. Nous prenons des décisions qui accélèrent les choses.

Avec la nouvelle agence d'approvisionnement qui sera mise en place d'ici la mi-novembre, le rythme d'approvisionnement que vous allez voir atteindra une vitesse jamais vue au pays, car nous n'avons jamais eu ce type de structure auparavant.

Scott Anderson: Sauf votre respect, j'aimerais demander pourquoi nous engageons la plus grande partie de cet argent à la fin de la période d'approvisionnement, alors que nous sommes dans une position assez dangereuse en ce moment? En toute franchise, nous n'avons pas assez d'équipement, et nous ne pouvons pas déployer nos troupes dans le Nord.

L'hon. David McGuinty: Que voulez-vous dire par la fin de la période d'approvisionnement? Aidez-moi à comprendre.

Scott Anderson: Je veux dire, bien après que votre gouvernement ne sera plus au pouvoir, le reste de cet argent sera dépensé. Une très petite partie de cet argent est dépensée au départ, alors que nous sommes un peu dans une situation de crise à l'heure actuelle.

L'hon. David McGuinty: Les dépenses du présent exercice financier s'élèvent à 63 milliards de dollars, y compris un supplément de 9,3 milliards de dollars annoncés en juin. Il va y avoir une énorme incidence. Par exemple, 2 milliards de dollars seront versés au titre des salaires et d'autres augmentations forfaitaires pour les employés. Cela aura une grande incidence sur le maintien en poste des employés et permettra de les faire entrer dans le système. Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles le taux de recrutement est en hausse.

À l'heure actuelle, beaucoup d'investissements directs ont lieu, des contrats sont attribués, et des acquisitions sont en cours.

Je ne crois pas que ces besoins soient comblés en fin de période.

Scott Anderson: Dans ce cas, à ce propos, avons-nous une stratégie d'approvisionnement officielle? Avons-nous quelque chose d'écrit noir sur blanc — un plan pour nous procurer les choses dont nous avons besoin?

Avant toute chose, avons-nous un plan stratégique?

L'hon. David McGuinty: La mise sur pied d'une agence d'investissement pour la défense est en cours, et les détails y afférents seront communiqués au public sous peu. Cela aura une grande incidence sur toute acquisition de plus de 100 millions de dollars.

Voici autre chose que nous avons fait: nous avons en fait accordé plus de pouvoir à l'échelle locale et plus de pouvoir d'achat à notre personnel situé sur nos bases — par exemple, nos commandants et nos conseillers de niveau 1.

Scott Anderson: Il ne me reste presque plus de temps. J'ai juste une autre question ici.

Avons-nous un C4ISR complet ou une stratégie de communication pour aller de l'avant? Avons-nous un plan pour aller de l'avant?

L'hon. David McGuinty: Excusez-moi. Je ne connais pas ce terme.

Scott Anderson: Il s'agit d'un acronyme militaire. Il signifie commandement, contrôle, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance. C'est essentiellement un plan qui indique ce que nous allons acheter et la date à laquelle nous allons le faire.

Est-ce que nous en avons un?

Gén Jennie Carignan: C'est ce que nous appelons le C4ISR. Ce concept est en fait commun dans les salles des commandes et les systèmes numériques, qui permettent de combiner des quantités massives de données afin de pouvoir les lire à partir de capteurs et d'analyser ce que nous voyons afin de prendre des décisions.

Scott Anderson: D'accord. Avez-vous quelque chose en place à ce chapitre?

Gén Jennie Carignan: Oui, nous avons des plans et des programmes qui vont évoluer au cours des quelques prochaines années pour rapidement devenir efficaces au fur et à mesure que nous mettons en place de nouvelles capacités, comme le destroyer de la classe Fleuves et rivières et ainsi de suite. Absolument.

Scott Anderson: Je pose la question, car nous sommes en train de déplacer la Garde côtière sous la responsabilité du MDN, mais il semblerait qu'aucune stratégie ne soit en place. Cette déclaration est-elle juste?

L'hon. David McGuinty: Non, je ne pense pas. Cette déclaration n'est pas juste. Nous sommes en plein milieu de la modernisation de nos navires actuels. Nous nous procurons beaucoup de nouveaux navires. Ils seront équipés et dotés de l'équipement dont nous avons besoin pour poursuivre nos objectifs en matière de DAAI, lesquels garantissent que ce qui se passe dans l'air, dans l'eau et sous l'eau, sur terre et en fin de compte, dans l'espace, soit connecté.

C'est exactement ce qu'est un système de DAAI. C'est ce que nous envisageons pour l'Amérique du Nord. C'est le genre de discussion que nous avons avec les États-Unis, et que nous avons tenue pendant 20 ans, dans une certaine mesure.

Nous avons levé le gel et sommes activement en train de poursuivre le projet.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je suis désolé, monsieur Anderson. Nous avons dépassé le temps imparti.

Monsieur Chris Malette, je vous cède la parole. Vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci beaucoup.

Avant toute chose, je tiens à vous remercier tous les deux de votre visite dans ma circonscription, dans la baie de Quinte, cet été et de vous être rendus à la BFC et à la 8^e Escadre de Trenton. Générale Carignan, je tiens également à vous remercier de votre visite en août et de l'annonce que vous y avez faite.

Monsieur le ministre, votre annonce de l'investissement de 850 millions de dollars dans la BFC de Trenton, en particulier, a été très bien reçue et appréciée par les membres du personnel et leur famille basés sur les lieux. J'ai eu l'occasion, de première main, ici, dont une partie en été... L'annonce a été très bien accueillie.

Cet important projet de 850 millions de dollars en infrastructures renforce nos capacités opérationnelles et soutient la croissance économique dans ma circonscription. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les efforts de modernisation spécifiques à la mobilité aérienne — puisqu'elle touche ma région, ainsi que la BFC et la 8^e Escadre de Trenton — et des conséquences de ces améliorations des infrastructures au 8^e Escadre?

• (1625)

L'hon. David McGuinty: J'aimerais prendre une seconde, si je peux, et présenter une vue d'ensemble, afin de rappeler aux Canadiens l'importance que la Défense nationale et les FAC revêtent pour l'économie canadienne. Tout ce que nous faisons et chaque dollar que nous investissons procure également des avantages économiques aux Canadiens — les travailleurs et les entreprises du pays — et nous allons rattraper le temps perdu. Il y aura des secteurs d'activité en plein essor et des secteurs d'activité en déclin au Canada, comme cela a toujours été le cas.

Les industries de la défense et de la sécurité du Canada génèrent un chiffre d'affaires d'environ 14 milliards de dollars à l'heure actuelle. Cela représente 81 200 emplois directs et plus de 200 000 emplois indirects, et un PIB de 9 milliards de dollars dans l'économie du Canada. Par exemple, lorsque j'ai rencontré des représentants des chantiers navals d'Irving, j'ai entendu parler d'environ 2 400 employés locaux et 10 000 emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement.

Lorsque nous étions à Trenton, lors de l'annonce de l'investissement des 850 millions de dollars, il était non seulement très clair pour nous que l'acquisition du nouvel appareil de ravitaillement Husky était essentielle pour le ravitaillement de nos chasseurs à réaction dans le ciel, et l'utilisation de ces avions pour maintes autres choses, mais il était également clair que cet investissement allait générer 1 000 emplois à temps plein dans la région de Trenton pendant quelque temps. Il s'agit de briqueteurs, de maçons et de personnes travaillant dans les industries des CVC, des installations électriques, de la conception, des entreprises de l'acier et de l'aluminium, dans l'acquisition et la logistique.

Si vous multipliez ce chiffre, monsieur Malette... compte tenu des investissements que nous réalisons dans les bases à l'échelle du

pays, c'est ahurissant. J'en ai discuté avec la première ministre de l'Alberta, Danielle Smith, qui était choquée d'apprendre à quel point les Forces armées canadiennes investissent en Alberta. L'Alberta connaîtra une activité économique de plusieurs milliards de dollars, ce qui aura une incidence énorme sur l'emploi.

J'ai rencontré des personnes qui ont conçu l'immeuble à appartements en construction à la BFC Edmonton. La façon dont l'immeuble est conçu nous permettra d'en copier le concept, de l'emballer sous pellicule plastique et de le répliquer aux quatre coins du pays, car la propriété intellectuelle nous appartient, tout comme la conception architecturale et technique. Cependant, les emplois que l'investissement a générés dans la ville d'Edmonton et dans la région ont été tout simplement incroyables.

Si vous multipliez ce chiffre encore et encore par les 33 bases et les 3 000 collectivités dans lesquelles les Forces armées canadiennes sont basées au Canada, vous verrez que la répercussion potentielle est dramatique.

Chris Malette: Merci.

J'ajouterai, comme je l'ai mentionné plus tôt, que lors de cette visite cet été, le premier ministre a annoncé que nos forces allaient recevoir une augmentation de salaire bien méritée, chose qu'avaient négligé de faire — comme vous l'avez également mentionné, monsieur le ministre — plusieurs gouvernements depuis bon nombre d'années: 2 milliards de dollars en salaires et avantages sociaux. Je sais qu'il y a déjà des répercussions dans la baie de Quinte et dans d'autres régions où le personnel des FAC travaille et réside. Je sais qu'il y a également eu des retombées dans le secteur civil.

Les soldats non formés, les marins, les soldats et les aviateurs reçoivent une augmentation de salaire de 20 %. Pouvez-vous nous donner une vue d'ensemble de la façon dont cette augmentation de salaire et la rémunération totale contribueront au maintien en poste du personnel? Nous avons brièvement parlé du maintien en poste aujourd'hui. Est-ce que cela a des retombées? Il me semble que les chiffres sont en hausse, mais y a-t-il un moyen quelconque de quantifier la façon dont ces éléments vont peut-être avoir une incidence sur le recrutement et le maintien en poste du personnel?

L'hon. David McGuinty: Nous allons le faire, et plus précisément, au fil du temps, au fur et à mesure que ces augmentations de salaire auront lieu, rétroactivement au 1^{er} avril. Les membres du personnel recevront très prochainement un paiement forfaitaire. Il sera important que nous en surveillions les retombées. Un soldat en première année de formation verra son salaire passer de 42 000 ou 43 000 \$ par an à 52 000 ou 53 000 \$ par an, en plus d'autres avantages. Nous devons à présent observer ce qui va se passer.

Il est important que nous essayions de nous rappeler... collectivement. Nous demandons aux femmes et aux hommes des Forces armées canadiennes de réaliser des choses passablement difficiles. Nous leur demandons de déménager fréquemment. Nous demandons à la jeune mécanicienne de Bagotville de sauter dans un avion et de se rendre à Cold Lake pendant un mois, loin de sa famille et de ses enfants, pour réparer des hélicoptères. Il n'y a pas de négociations collectives. Il n'y a pas d'heures supplémentaires. Nous demandons à ces personnes de nous donner beaucoup. Nous pensons que nous devons couper la poire en deux en tenant compte de ce qu'ils nous donnent et de ce que nous leur fournissons ainsi que des mesures de soutien que nous leur offrons.

Nous pensons que si nous investissons de la bonne manière dans les salaires, la rémunération, les mesures incitatives, les primes annuelles, le recrutement, le maintien en poste, le logement, les soins à l'enfance, les soins de santé, les soins dentaires et toutes les choses que le ministère et les Forces armées canadiennes sont appelés à accomplir... Plus nous ferons cela, plus nous nous améliorons, et plus nos Forces armées canadiennes pourront exceller. C'est un fait bien établi à l'échelle de la planète.

Si les gens sont inquiets, anxieux, incapables de faire leur travail, car un aspect de leur vie manque d'équilibre, il sera difficile pour nous d'assurer l'atteinte de nos objectifs en matière de souveraineté et de sécurité.

• (1630)

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur le ministre. Merci beaucoup pour votre analyse éclairée et pour cette discussion. Nous avons beaucoup apprécié votre exposé.

Je vais suspendre la séance pour un moment, le temps de nous réorganiser.

Merci encore, monsieur le ministre.

L'hon. David McGuinty: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un plaisir.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons la séance. Encore une fois, merci.

Nous allons passer à M. Anderson. Vous avez jusqu'à six minutes.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Générale Carignan, nous avons parlé des avions de chasse, des chars, de l'artillerie et de la hausse des salaires. Je me souviens de l'équipement de base: des uniformes, des armes à feu, un blindage et ce genre de choses. Y a-t-il actuellement des engagements, dans les livres, pour cela?

Gén Jennie Carignan: Oui, il existe aujourd'hui divers programmes visant à moderniser tous nos services, partout. Nous sommes en pleine transformation et nous organisons également cette transition de manière très réfléchie, parce que nous nous tournons vers de nouveaux équipements ou, parfois, vers des équipements que nous n'avons pas ou des capacités qui n'existent pas actuellement.

Le défi auquel les Forces armées canadiennes font face aujourd'hui, c'est de continuer d'assurer la défense, parce que nous ne pouvons clairement pas mettre la défense sur pause pendant que nous effectuons cette transformation. Donc la priorité est de réaliser cette transformation, tout en nous assurant de poursuivre nos missions de défense.

Scott Anderson: Je sais que nous produisons des obus de 155 millimètres; on a vu en Ukraine la vitesse à laquelle on utilise ces munitions. D'après ce que je comprends, soit les Américains prennent la plus grande partie, soit nous produisons plus d'obus pour les Américains que pour nous-mêmes. Est-ce bien cela?

Gén Jennie Carignan: Ce n'est pas mon domaine de compétence. Je peux peut-être demander des précisions à un collègue.

Natasha Kim (sous-ministre déléguée, ministère de la Défense nationale): Merci, madame la générale. Je serais heureuse de répondre à la question.

Les obus de 155 millimètres sont tout à fait une priorité pour nous. Comme M. le ministre l'a dit, nous avons, par exemple, investi dans IMT Precision pour faire passer la production de ces obus à 5 000 obus par mois.

De plus, nous envisageons d'investir dans une nouvelle chaîne de production qui nous procurerait une nouvelle variante des obus de 155 millimètres; des discussions sont donc en cours à ce sujet.

Scott Anderson: Produisons-nous en même temps des obus pour les Américains également?

Natasha Kim: Les États-Unis auraient leurs contrats directs avec les fournisseurs. Ce serait sur une base commerciale.

Scott Anderson: D'accord. Ce n'est pas un « non ».

Les retards dans le dossier des F-35 nous coûtent-ils des dizaines ou des centaines de millions? A-t-on une estimation du coût de tout cela?

• (1640)

Gén Jennie Carignan: Nous suivons le plan en cours au chapitre des F-35, et nous poursuivons donc jusqu'à ce que l'examen nous amène à changer de direction. Nous allons de l'avant dans la construction de l'infrastructure nécessaire, puis nous irons de l'avant dans la formation. Le programme se poursuit essentiellement comme prévu.

Scott Anderson: D'accord. Ma question portait sur le coût que cela représente pour nous. A-t-on une estimation du coût que ces retards représentent pour nous?

Gén Jennie Carignan: Il n'y a aucun retard. Nous sommes dans les temps en ce qui concerne les dépenses prévues.

Scott Anderson: J'ai entendu dire que les F-35 font l'objet de discussions depuis des années, et continuent d'être reportés. Nous allons de l'avant avec l'infrastructure qui leur est destinée, mais pourquoi fait-on cela si on ne sait pas si nous aurons les F-35? Combien le Canada paie-t-il pour ces retards? Si on ne le sait pas, on ne le sait pas, mais c'est la question que je pose.

Heather Sheehy (sous-ministre adjointe, Matériels, ministère de la Défense nationale): Je suis d'accord pour dire qu'aucun coût n'est associé à un retard. Récemment, un rapport du Bureau du vérificateur général portait sur les coûts accrus relatifs aux CF-35, et je peux fournir quelques ventilations de ces coûts, si cela vous intéresse.

Scott Anderson: Générale Carignan, selon vous, sur quel domaine devrions-nous nous concentrer? Quel est le domaine le plus crucial actuellement en matière de militarisation?

Gén Jennie Carignan: D'un point de vue militaire, cela repose sur nos politiques de défense actuelles et passées, alors nous établissons nos priorités en fonction des demandes provenant de « Notre Nord fort et libre » et de « Protection, Sécurité, Engagement ». La priorité, c'est la défense du Canada et de l'Arctique, et nous investissons donc à la fois dans les capacités, la planification et les programmes pour assurer la sécurité du Canada; c'est pourquoi le ministre a parlé de défense antiaérienne intégrée, de connaissance multidomaine et, encore une fois, de la nécessité de nous équiper pour mener ces types d'opérations.

Il faut comprendre que, au cours des 35 dernières années qui ont suivi la guerre froide, on a demandé aux Forces armées canadiennes de mener des missions essentiellement différentes, et les missions que nous devons mener aujourd'hui et celles que nous devons mener à l'avenir sont fondamentalement différentes, d'où la nécessité des transformations en cours.

Scott Anderson: C'est une bonne chose que nous nous préparions maintenant pour une guerre symétrique plutôt que pour une guerre asymétrique. C'est pour cette raison que mes questions sont de cette nature.

Où en est le plan de mise en œuvre? A-t-on établi une structure de commandement et assuré une coordination avec le ministère des Pêches et des Océans, le MPO? Savez-vous quand ce sera présenté?

Natasha Kim: Je serais ravie de commencer, et le commissaire voudra peut-être intervenir ensuite.

En ce qui concerne l'intégration de la Garde côtière canadienne dans la défense, il y a eu un décret, comme quelqu'un l'a dit plus tôt. Nous négocions avec le MPO un protocole en prévoyant que le plan de transition pour cette intégration sera présenté au fil du temps. Ce sera une approche très méthodique, mais la Garde côtière fait officiellement partie de la défense.

Le président: Merci, monsieur Anderson. Votre temps est écoulé.

Je vais donner la parole à Mme Sherry Romanado, pour six minutes.

[Français]

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Greaves, qui assiste à la réunion par vidéoconférence.

Je vais commencer par m'adresser à la générale Carignan.

Générale Carignan, j'aimerais que vous nous parliez de l'importance du changement observé dans la culture organisationnelle, au cours des deux dernières années, grâce à tout le travail que nous avons fait, notamment en ce qui concerne le harcèlement. Je pense aussi à tous les dossiers dans lesquels nous avons réussi à mettre en œuvre les recommandations du rapport de la juge Arbour.

Pourriez-vous nous faire part de votre opinion à ce sujet?

• (1645)

Gén Jennie Carignan: J'en aurais pour plus de six minutes à vous en parler.

Je dois d'abord mentionner que toutes les formes d'inconduite dans des organisations sont souvent le symptôme d'une culture qui permet ce genre de comportements. Ce sont des comportements qui sont tout à fait inacceptables, mais qui, au fil du temps, peuvent être normalisés.

Quand nous avons abordé le problème, nous avons visé un changement de la culture organisationnelle pour optimiser le rendement de nos équipes quand elles sont introduites dans des situations particulièrement difficiles et hostiles. Le but de tout ça était de nous assurer d'avoir des équipes fortes.

Nous avons mis en place des mécanismes multidisciplinaires. Ce n'est pas seulement la mise en œuvre de recommandations qui nous permettra de réaliser le travail, mais c'est une combinaison de diverses choses.

En matière de mise en œuvre de recommandations, nous avons donné la priorité à 4 rapports en particulier, pour un total de 194 recommandations. De ces 194 recommandations, nous en avons maintenant abordé 114. En décembre 2025, nous aurons pratiquement terminé notre travail découlant des recommandations formulées dans le rapport de Mme Arbour. Énormément de travail a été fait de ce côté. Nous continuons notre travail pour les recommandations qu'il reste à mettre en œuvre.

D'un point de vue plus diversifié, nous avons fait beaucoup de réformes dans l'entraînement de base et dans le développement du leadership. Par exemple, nous avons introduit le leadership fondé sur le caractère. Nous avons également mis en place une période d'essai. Nous avons changé nos méthodes de sélection du personnel pour les postes de commandement.

De plus, nous avons veillé à avoir une diversité d'expériences de travail au sein de nos équipes, pour encourager l'agilité à répondre à des problèmes complexes. Nos équipes font souvent face à des problèmes tout à fait inattendus et complexes lors de leurs opérations au Canada ou à l'étranger. Avoir des équipes diversifiées est donc la méthode recommandée pour aborder des problèmes plus complexes.

Nous avons également apporté des améliorations à notre système de griefs et de plaintes. Afin de bâtir des équipes plus fortes, nous devons nous assurer de prendre en compte les plaintes. En gérant bien les plaintes au sein des équipes, nous créons une culture organisationnelle plus forte et des équipes plus fortes, où les gens entretiennent une relation de confiance.

Finalement, nous avons créé une équipe de soutien au leadership, qui intervient dans plusieurs unités et formations au Canada et à l'étranger afin d'aborder des problèmes d'ordre systémique au sein de certaines équipes.

Je pourrais continuer à vous en parler, mais, bref, nous avons mis en place énormément d'initiatives et nous en voyons les résultats. Il y a des changements et les gens sont à l'aise devant les nouvelles façons de procéder.

Sherry Romanado: Merci beaucoup.

Je vais donner le reste de mon temps de parole à M. Greaves.

[Traduction]

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président et merci aux membres du Comité de me recevoir ici aujourd'hui.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous.

C'est un plaisir pour moi d'être ici.

Ma question s'adresse à Mme la générale Carignan.

Merci, madame la générale, de prendre le temps de venir ici.

Il y a deux semaines, j'ai participé au Sommet sur la sécurité climatique de Montréal, où le ministre de la Défense nationale a prononcé un discours sur la relation aux multiples facettes entre le changement climatique et ses conséquences, les Forces armées canadiennes, la sécurité du Canada et les enjeux de la défense.

Dans son discours, le ministre a expliqué très clairement quelques-unes de ces relations, mais je me demandais si, d'un point de vue peut-être plus opérationnel, vous pouviez parler des répercussions du changement climatique sur les infrastructures et l'état de préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes dans les différentes régions du pays.

Gén Jennie Carignan: Je dirais que le changement climatique est un accélérateur des diverses menaces auxquelles nous faisons face. Je crois que M. Anderson parlait un peu plus tôt des menaces hybrides. On pourrait prendre l'exemple du climat qui accélère la convergence de diverses menaces, surtout quand on parle de l'Arctique.

Plus l'Arctique devient accessible en raison du changement climatique et plus il y aura de gens dans cette région, plus la menace sera diversifiée; l'armée en est une. Il faut penser à la recherche à double emploi que l'on mène en matière de criminalité, aux activités de recherche et sauvetage et ainsi de suite. Je pense que l'on pourrait aussi dire que le fait que la Garde côtière se joint à nous dans la défense nous permet d'unir nos forces pour mieux faire face à ces menaces convergentes et hybrides, puisque nous avons différentes capacités et que nous pouvons unir nos forces pour y réagir.

Le changement climatique touche également notre taux de participation aux opérations nationales, au Canada. Elles ont doublé par rapport aux années précédentes, et cela crée une énorme demande à laquelle les Forces armées canadiennes doivent répondre. En ce moment même, nous continuons de soutenir les efforts de lutte contre les feux de forêt, en Nouvelle-Écosse, qui sont sans précédent à cette période de l'année.

• (1650)

Le président: Merci.

Je vais donner la parole à M. Savard-Tremblay.

Vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Je serais porté à poser ma question à la générale Carignan, mais quiconque veut répondre aussi ne doit pas hésiter à le faire.

On sait que le Canada présente des lacunes importantes en matière de défense antiaérienne, ce qui comprend notamment la défense antimissile, la défense antidrone et même la défense antihélicoptère. Il n'a pas non plus d'armes antiaériennes portatives ni de drones de combat. De plus, les armements des chars d'assaut sont complètement désuets. On peut citer plein d'exemples comme ceux-ci.

On voit sortir de nombreux plans, mais, pour l'instant, aucun plan global n'a été diffusé. Je ne dis pas que vous n'en avez pas au sein des Forces, mais, pour notre part, nous n'avons vu aucun plan global comportant un objectif temporel clair énonçant, par exemple, que la modernisation de l'entièreté de l'équipement est fixée pour telle année.

Un tel plan existe-t-il, ne serait-ce que pour vous, au sein des Forces?

Gén Jennie Carignan: Oui, nous avons une idée très claire des besoins ici, pour la défense du Canada, et pour notre présence sur le front est de l'OTAN, en Lettonie. Des besoins évidents en matière de systèmes de défense antiaérienne ont été établis.

Présentement, nos troupes en Lettonie sont équipées de systèmes de défense aérienne à courte portée, et nous avons des plans pour mettre en place d'autres systèmes qui doivent aussi assurer une couverture à moyenne et longue portée pendant que nous renforçons les capacités militaires. Les gens qui feront fonctionner ces systèmes doivent aussi être prêts en conséquence. Toutes ces initiatives pour nous assurer de disposer de ces systèmes défensifs sont en cours et suivent des échéanciers qui s'étendent sur les prochaines années.

Pour ce qui est des drones, nous employons présentement des systèmes antidrone pour nos bases ici, au Canada, mais aussi en Lettonie. Nous sommes intégrés de façon très dynamique dans le Commandement allié Transformation de l'OTAN, qui s'assure de tirer des leçons de l'Ukraine, pour que nous soyons capables de les appliquer ici, au Canada.

Nos services sont en train de s'équiper aussi de drones. L'armée de terre, la Marine royale canadienne, les Forces spéciales et la Force aérienne disposent de drones qui ont diverses capacités et qui sont adaptés à leurs domaines respectifs.

Tout cela est assurément en cours.

• (1655)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Est-ce possible, par hasard, de soumettre un document par écrit au Comité pour que nous ayons une petite idée de ce qui se trame, de ce qui se prépare, de ce qui se planifie?

Gén Jennie Carignan: Oui, certainement.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, madame Carignan.

Je crois que mon temps de parole est écoulé.

Le président: Non.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ah, je croyais que je disposais de seulement deux minutes et demie. Je n'avais pas compris que c'était un nouveau tour de questions et que je disposais de cinq minutes. C'est parfait.

Alors, continuons. Pourquoi nous arrêter alors que nous commençons à avoir du plaisir?

Revenons aux choses sérieuses, alors que je veux aborder un sujet autrement plus tragique, c'est-à-dire les risques de conflit à Taïwan. On sait que le risque est élevé. On sait que ça pourrait être à court terme. La Chine a indiqué certaines dates, certaines années, où elle pourrait mener une éventuelle attaque. Les chances que le Canada soit embarqué dans une guerre armée, une guerre militaire, ne sont pas inexistantes. C'est quelque chose qui est réel. Je suis convaincu que vous observez ça, vous aussi, et que vous vous préparez en conséquence, d'une certaine façon.

Sait-on quand les Forces armées canadiennes seront pleinement opérationnelles pour faire face à un tel conflit à haute intensité?

Gén Jennie Carignan: C'est très clair que nous nous préparons toujours à combattre. C'est toujours ce que font les militaires. Nous nous assurons de garder nos compétences et notre capacité à combattre à l'intérieur des contraintes qu'on nous soumet.

Personne n'est en mesure de prévoir exactement quand un tel conflit pourrait se produire. Cependant, ici, au Canada, nous menons des activités de dissuasion avec beaucoup de nos alliés dans l'Indo-Pacifique, pour contrebalancer les forces en jeu dans cette grande région du monde. Nous travaillons avec nos nombreux alliés dans la région, en faisant des exercices de coopération maritime et en misant sur le développement des capacités. Chacun a des besoins différents, que ce soit en matière de cyberdéfense, en matière de langue seconde ou en matière d'opérations de paix. Nous répondons à nos partenaires dans la région pour faire ce genre de choses.

Ce que nous cherchons à faire dans la région de l'Indo-Pacifique, c'est produire un effet dissuasif. Si nous réussissons à le faire, alors nous équilibrerons les forces et il y aura moins de risques que nous soyons impliqués dans un conflit armé.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'imagine qu'il y a un besoin...

[Traduction]

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, votre temps est maintenant écoulé.

Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la générale, merci pour votre service. Je comprends que vous occupez un poste très exigeant et difficile, et cela reflète votre excellence à devenir chef d'état-major de la Défense.

Le ministre a dit que le recrutement a augmenté de 50 % l'année dernière. Pourriez-vous nous donner des précisions? Ces 50 % concernent les personnes qui se sont présentées à un centre de recrutement ou celles qui ont commencé l'instruction de base?

Gén Jennie Carignan: Je crois que les 50 % correspondent à là où nous en serons dans un an. D'une année sur l'autre, nous aimons comparer les tendances pour voir comment nous nous en sortons par rapport à l'année précédente.

Jeff Kibble: Je comprends cela, mais s'agit-il des personnes qui postulent ou de celles qui sont recrutées et qui commencent l'instruction de base? Il y a une différence entre ces deux chiffres. Les 50 % correspondent-ils à cela?

Gén Jennie Carignan: Oui, il y a une différence. Tous les mois, des milliers de personnes manifestent de l'intérêt, mais elles ne reviennent pas nécessairement toutes avec une offre ferme.

Jeff Kibble: Je vous remercie de la réponse. J'essaie d'avoir des précisions sur ce que le ministre a dit. En ce qui concerne le pourcentage de 50 % qu'il a utilisé, est-ce que cela correspond seulement aux personnes qui postulent ou s'agit-il des personnes qui sont bel et bien recrutées?

Natasha Kim: Monsieur le président, si je réfléchis à ce qu'il a dit, en fait, je crois qu'il parlait du fait d'avoir admis environ 50 % de personnes de plus l'année dernière par rapport à l'année précédente.

Jeff Kibble: Était-ce pour commencer l'instruction de base?

Natasha Kim: C'était pour l'enrôlement.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Le ministre a aussi parlé de 36 nouveaux logements familiaux à la base des Forces canadiennes d'Edmonton. Je les ai vus quand j'ai visité la base cet été. Ce sont des immeubles magnifiques. Toutefois, le commandement de la base m'a dit qu'il manque encore environ 300 logements familiaux sur la base. Savez-vous combien de

logements familiaux il manque à l'échelle du pays et avez-vous établi un échéancier pour rattraper le retard ou savoir combien nous en construisons par an à l'échelle nationale?

• (1700)

Natasha Kim: Je veux bien répondre la première à cette question, monsieur le président. Et si les autres veulent ajouter quelque chose, je les invite à le faire.

La vérificatrice générale l'a souligné, elle aussi. Notre programme de logements fait en quelque sorte actuellement l'objet d'un examen visant à savoir quels seront à long terme les besoins au chapitre du logement, y compris les unités de logements résidentiels et les casernes, qui étaient auparavant gérés séparément.

Jeff Kibble: Savez-vous combien il nous en manque à l'échelle nationale?

Natasha Kim: Oui. Nous savons qu'il nous en manque, mais nous ne savons pas quels seront les besoins à long terme.

Jeff Kibble: Donc, nous ne savons donc pas combien il nous en manque à l'heure actuelle.

À Edmonton, nous savons qu'il en manque 300. Et ailleurs, avons-nous un total?

Natasha Kim: Monsieur le président, c'est aussi beaucoup une question de période de référence et de conditions locales. Cela fait partie de l'analyse.

Jeff Kibble: Merci.

Monsieur Pelletier, hier, le ministre de la Sécurité publique a dit que la Garde côtière jouera un rôle clé dans l'atteinte de l'objectif de 2 % du PIB en dépenses fixé par l'OTAN. Quels changements la Garde côtière devra-t-elle apporter pour atteindre cet objectif, sachant que les exigences de l'OTAN, quant à cette dépense, sont que les garde-côtes doivent être en mesure de se déployer et de fonctionner comme une unité militaire?

Mario Pelletier (commissaire, Garde côtière canadienne, ministère de la Défense nationale): Je ne peux pas parler de la méthodologie en tant que telle, mais, selon l'évaluation, 100 % du budget de la Garde côtière sera comptabilisé dans les dépenses pour l'OTAN.

Jeff Kibble: Il est clairement indiqué dans les exigences de l'OTAN que les navires de la Garde côtière doivent être fonctionnels et pouvoir être déployés comme des navires militaires.

Puisque le mandat change, quelles mesures la Garde côtière va-t-elle prendre dans le cadre de cette transition au regard du nouveau mandat?

Mario Pelletier: Il y a beaucoup de mesures. Je pense qu'il est important de réaliser que la Garde côtière recueillait déjà beaucoup d'information à des fins de sécurité. Le nouveau mandat nous permettra de communiquer, de recevoir et de recueillir de l'information à des fins de sécurité.

Jeff Kibble: À l'heure actuelle, la Garde côtière a des radars de navigation et des radios civiles. Peut-elle recueillir, traiter et transmettre en toute sécurité aux unités militaires des données tactiques et des renseignements?

Mario Pelletier: Nous recueillons actuellement de l'information. Un des enjeux, et nous travaillons sur ce dossier, c'est de trouver une façon de la recueillir et de la transmettre de façon sécuritaire.

Jeff Kibble: La collecte de données se limite à des données visuelles et aux données recueillies au moyen de radars de navigation. La Garde côtière n'a pas la capacité d'intercepter des communications ou de mener une guerre électronique, rien de ce genre.

Mario Pelletier: Non, pas actuellement.

Jeff Kibble: Très bien.

Pour respecter ces nouveaux mandats, quelles mesures la Garde côtière prendra-t-elle pour se défendre?

Mario Pelletier: Excusez-moi, pourriez-vous répéter la question?

Jeff Kibble: Quelles mesures la Garde côtière devra-t-elle prendre et quel équipement recevra-t-elle pour pouvoir se défendre tout en effectuant les patrouilles de sécurité?

Mario Pelletier: Actuellement, ce n'est pas une question de défense, parce que nous ne prévoyons pas devoir affronter qui que ce soit. Présentement, nous cherchons à occuper un espace qui peut l'être et où nous pouvons recueillir de l'information pour la communiquer à nos collègues du MDN.

Jeff Kibble: Vous communiquez l'information, mais vous ne pourrez pas vous défendre, ou est-ce que la Garde côtière devra — parce qu'il est bien question de patrouilles de sécurité — monter à bord d'un autre navire, par exemple, et on s'attendra à ce qu'elle le fasse?

Mario Pelletier: À l'heure actuelle, nous montons à bord de navires de pêche dans le but de faire appliquer la loi et les règlements.

Jeff Kibble: Il faut donc, pour cela, qu'il y ait à bord du personnel du ministère des Pêches. N'est-ce pas?

Mario Pelletier: Oui, c'est exact.

Jeff Kibble: En tant qu'unité indépendante, s'attendra-t-on à ce que l'unité de la Garde côtière, dans le cadre du nouveau mandat, monte à bord d'un navire chinois, disons, qui serait entré dans nos eaux arctiques, par exemple?

Mario Pelletier: Encore une fois, à l'heure actuelle, il y a des gens formés et outillés pour faire cela. Ce n'est pas dans notre mandat.

Jeff Kibble: Actuellement, dans la Garde côtière, il y a des gens formés qui peuvent monter à bord d'un navire national étranger qui serait entré dans nos eaux nationales, par exemple.

Mario Pelletier: Cela dépend des menaces en question.

Jeff Kibble: S'il s'agit de monter sans opposition à bord d'un vaisseau national étranger, la Garde côtière en a-t-elle la capacité à l'heure actuelle?

Mario Pelletier: Oui, si nous avons un responsable compétent à bord.

Jeff Kibble: Vous devez avoir un responsable compétent à bord.

Mario Pelletier: Oui.

Le président: Monsieur Kibble, votre temps est écoulé.

Monsieur le commissaire, merci de vos réponses.

C'est maintenant à votre tour, madame Lapointe. Vous avez cinq minutes.

• (1705)

Viviane Lapointe: Ma question s'adresse à Mme Xavier.

Puisque la cyberdéfense devient un pilier clé de la sécurité collective des pays de l'OTAN, comment le CST fait-il pour s'assurer

que les réseaux et les capacités du Canada demeurent pleinement interopérables avec ceux de nos alliés tant pour défendre nos systèmes que pour contribuer aux opérations interarmées?

Caroline Xavier (cheffe, Centre de la sécurité des télécommunications): Je suis heureuse de pouvoir dire qu'une partie du mandat du CST est de défendre les systèmes du gouvernement du Canada ainsi que l'infrastructure essentielle du pays. Nous travaillons entre autres sur l'interopérabilité avec nos alliés. Notre interopérabilité est excellente, surtout avec nos alliés du Groupe des cinq, ainsi qu'à l'échelle nationale avec nos partenaires de la sécurité nationale et du renseignement.

Cela dit, tout le monde sur le globe est préoccupé par la cybersécurité. Nous sommes assez préoccupés par les menaces dont nous sommes témoins dans le cyberspace, et c'est pourquoi nous entretenons des relations avec des membres de l'OTAN et d'autres pays pour continuer de tirer des leçons de ce dont ils sont témoins, mais aussi pour échanger des conseils et des avis à la lumière des mesures de défense que nous avons mises sur pied au Canada et des systèmes que nous protégeons.

Au CST, nous avons aussi l'occasion d'en apprendre beaucoup grâce à notre mandat en matière de renseignement étranger, et cela fait partie de ce que nous appelons notre recette secrète, la capacité de nous appuyer sur les renseignements recueillis à l'étranger pour savoir ce qui pourrait se passer dans le domaine de la cyberdéfense et prédire les cybermenaces qui pourraient avoir des répercussions sur le Canada et sur nos alliés. Ceux-ci nous aident à rester informés grâce au renseignement étranger, mais aussi grâce au volet cybersécurité de notre mandat.

Au bout du compte, nous estimons que le nombre quotidien d'actes malveillants contre lesquels nous nous défendons nous permet de mieux comprendre quelles sont les menaces à l'échelle mondiale, mais aussi à l'échelle nationale et cela fait donc partie de ce que nous faisons régulièrement.

Viviane Lapointe: Vous avez parlé des menaces, et nous savons que le paysage des menaces continue d'évoluer et qu'il va des acteurs étatiques jusqu'aux rançongiciels en passant par des opérations hybrides qui ciblent des secteurs essentiels.

En quoi le financement de cette année aide-t-il le CST à garder une longueur d'avance sur ces menaces complexes qui changent rapidement, surtout en ce qui concerne la protection des chaînes d'approvisionnement de la défense et des infrastructures essentielles comme l'énergie et les communications?

Caroline Xavier: En gros, nous avons été très chanceux de recevoir du financement depuis 2022, et les divers budgets subséquents ont prévu pour nous des fonds supplémentaires pour que nous puissions faire notre part pour assurer la cybersécurité et la défense du pays par le volet numérique de notre mandat.

Je dirais que l'investissement en défense que nous avons reçu, qui est de 370,1 millions de dollars, sera affecté au 2 % demandé par l'OTAN. Le budget complet du CST est affecté au 2 % demandé par l'OTAN. L'objectif de ce 370,1 millions de dollars est de nous aider à moderniser et solidifier ce fondement numérique afin que nous puissions maintenir cette interopérabilité avec nos alliés internationaux ainsi qu'avec nos collègues du Canada. Une grande partie de cette interopérabilité reposera sur le travail que nous faisons pour appuyer les Forces armées canadiennes afin qu'elles puissent elles aussi continuer de bénéficier de cette interopérabilité avec ses alliés et ainsi faire leur travail.

Une grande partie de notre mandat consiste à solidifier ce fondement numérique, donc nous nous soucions de la cryptographie. Nous nous soucions de la menace de l'informatique quantique qui s'en vient, et une partie de cet investissement nous permettra de mieux comprendre comment nous assurer que toutes les données numériques que nous allons recueillir, y compris ce dont a parlé la générale Carignan il y a quelques minutes, seront toujours protégées grâce aux investissements qu'a reçus le CST.

Viviane Lapointe: La collaboration entre le CST et les Forces armées canadiennes et les autres ministères est essentielle à notre connaissance de la situation et à notre résilience.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont ce partenariat se renforce, surtout pour soutenir la modernisation du NORAD et la connaissance de l'Arctique, mais aussi pour lutter contre la désinformation qui cible les Canadiens et nos institutions démocratiques? Nous en voyons de plus en plus.

Caroline Xavier: Comme je l'ai dit, une partie de notre mandat concerne la collecte de renseignements étrangers. Le travail consiste surtout à s'assurer que les décideurs ont l'information dont ils ont besoin pour faire leur travail, et cela comprend les décideurs des Forces armées canadiennes. C'est une partie de notre mandat.

L'autre partie, ce sont nos cyberopérations à l'étranger qui, encore une fois, reposent sur notre mandat en matière de renseignement étranger ainsi que sur notre défense en matière de cybersécurité. À ce titre, nous travaillons de concert avec les Forces armées canadiennes. Dans mon propre immeuble, je reçois régulièrement des membres des Forces armées canadiennes qui sont intégrés à notre service pour faire le même travail que nous pour défendre le Canada et qui ciblent le domaine numérique. Certains de nos gens sont aussi parfois envoyés outre-mer avec nos Forces armées canadiennes pour pouvoir continuer à les appuyer dans leur travail et dans leur mandat.

En ce qui concerne l'attention que nous devons accorder à l'Arctique et à notre cour, le Canada est vraiment l'une de nos priorités, comme l'a dit la générale Carignan pour les Forces armées canadiennes. Nous faisons partie de la politique Notre Nord, fort et libre: Une vision renouvelée pour la défense du Canada, ou NN-FEL, mise en œuvre par le gouvernement du Canada. Nous travaillons en collaboration avec les Forces armées canadiennes pour protéger l'Arctique, en nous occupant du renseignement étranger, mais nous travaillons aussi ensemble sur nos cybercapteurs et notre cyberdéfense.

Nous avons distribué des capteurs sur les territoires nordiques pour nous assurer que nous pouvons bien surveiller les cybermenaces. Nous travaillons aussi avec les infrastructures essentielles dans le Nord, nous continuons de contrôler et de surveiller les renseignements étrangers et nous menons toujours des discussions multilatérales avec nos partenaires internationaux pour mieux comprendre les menaces dans l'Arctique, encore une fois pour mieux outiller les Forces armées canadiennes et éclairer leurs décisions. Nous travaillons littéralement main dans la main.

• (1710)

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie au complet.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président. On ne se peut plus, comme on dit.

Générale Carignan, continuons là où nous avons laissé la discussion tout à l'heure.

Cet éventuel conflit engendre probablement un besoin très important de production d'armes et de munitions, ce qui nécessitera sans doute de convertir une partie de la production civile en production militaire.

Est-ce un chantier en cours?

Gén Jennie Carignan: Des choses extrêmement intéressantes se passent présentement dans l'écosystème de la défense. Pour bien s'organiser, ça prend plus que des Forces armées canadiennes et un ministère de la Défense nationale, à strictement parler. Comme vous l'avez mentionné, le soutien qu'apporte notre base industrielle et ce qu'elle fournit, c'est extrêmement important. Ce sont les fondations sur lesquelles se bâtit une défense solide. Ça fait partie de la stratégie industrielle de défense qui est en cours d'élaboration et qui sera bientôt publiée.

De plus, nous avons maintenant l'Agence de l'investissement pour la défense, qui a été créée pour nous assurer que les projets d'approvisionnement sont faits de façon efficace et moderne et qu'ils sont adaptables à la situation actuelle. Ça vient renforcer encore plus notre mandat.

Si nous avons une base industrielle ainsi qu'une chaîne d'approvisionnement capables de continuer la production dans un contexte où nous aurions besoin de plus de matériel, d'équipement et de munitions, ce sera un modèle extrêmement puissant.

Nous voyons d'un œil très positif les changements en cours.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Sait-on environ combien de temps serait nécessaire pour convertir une partie de la production civile en production militaire à cette fin? La Chine a précisé l'année où elle attaquerait Taïwan. Avons-nous le temps de procéder?

Gén Jennie Carignan: Tantôt, nous avons parlé de stock stratégique. Nous anticipons les choses, nous faisons des analyses et nous estimons nos besoins en nous basant sur ce que nous connaissons. Nous sommes donc capables de positionner à l'avance ce dont nous aurons besoin au bon moment.

Présentement, tous nos efforts de transformation et de réforme visent à adapter notre position à la situation actuelle, qui est fondamentalement différente de tout ce qu'on nous a demandé de faire depuis la guerre froide.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

[Traduction]

Le président: Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

La vérificatrice générale a conclu que la coordination entre le Conseil du Trésor, Services partagés Canada et le CST était insuffisante pendant les attaques actives. Une initiative a été mise en place pour créer une plateforme de collaboration en matière de cybersécurité et un outil de gestion des incidents, mais elle n'avait pas encore reçu de financement.

Du financement est-il prévu à ce chapitre?

• (1715)

Caroline Xavier: Oui, le CST travaille avec le Conseil du Trésor et Services partagés pour s'assurer que les systèmes du gouvernement du Canada sont efficacement protégés. Nous sommes très reconnaissants de la vérification effectuée par le BVG. Nous croyons que d'importants progrès ont été réalisés depuis que le BVG a présenté son rapport. Nous continuons à améliorer la collaboration entre nous, en tant qu'organismes, pour assurer la protection des systèmes du gouvernement du Canada.

L'une des recommandations était d'investir dans cette plateforme. Nous en tenons compte dans notre évaluation pour nous assurer d'acquiescer cette plateforme afin d'améliorer l'intégration de la gestion de...

Cheryl Gallant: Recevez-vous suffisamment d'argent pour le faire?

Caroline Xavier: Je vais devoir vous transmettre la réponse ultérieurement, parce que l'évaluation n'est pas terminée.

Cheryl Gallant: Quel est l'effet de l'utilisation de l'IA en informatique quantique en ce qui concerne la gravité d'une intrusion et la durée pendant laquelle elle reste indétectée?

Caroline Xavier: Chaque incident est unique, et chaque incident a ses propres complications. Je peux difficilement répondre à la question de manière générale. Comme nous l'avons souligné dans notre évaluation des cybermenaces nationales 2025-2026, l'IA amplifie les menaces. Cela a considérablement abaissé la barre pour les acteurs malveillants qui souhaitent commettre des crimes dans le cyberspace. Il s'agit d'une activité bien précise.

Le Centre de la sécurité des communications et le Centre canadien pour la cybersécurité font leur part pour s'assurer de renforcer la cyberrésilience dans l'ensemble du pays en veillant à donner des conseils appropriés et à ce que leurs capteurs soient déployés dans les différents systèmes du gouvernement du Canada, y compris les sociétés d'État.

Nous avons observé une amélioration de cette couverture. Nous continuons de nous assurer que les gens connaissent et recherchent les indicateurs d'un incident... Quand nous sommes informés d'une possible menace pour une organisation, surtout lorsqu'un service de renseignement étranger nous en informe, nous l'en avisons.

L'an dernier, nous avons pu envoyer à des organismes canadiens plus de 300 notifications de signes avant-coureurs d'une attaque par rançongiciel; nous étions en effet mieux renseignés et nous avions recueilli des renseignements à l'étranger, y compris les observations de partenaires du monde entier. En communiquant les indicateurs d'une attaque, et en échangeant des conseils et des avis, nous continuons de renforcer la résilience afin d'améliorer l'état de préparation des gens.

Toutefois, pour répondre à la question, l'utilisation de l'intelligence artificielle par un auteur de menaces est très possible, et la détection pourrait prendre du temps. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance d'une approche défensive qui consiste à fermer portes et fenêtres et à suivre nos 10 pratiques exemplaires en matière de précaution, afin de ne pas être une cible facile pour un acteur de menaces utilisant l'intelligence artificielle.

Cheryl Gallant: De quelle manière le CST et le Commandement Cyber collaborent ou interagissent-ils, si tant est qu'ils le font?

Caroline Xavier: La générale Carignan et moi-même sommes très fières du travail que nos deux organismes ont accompli dans le

domaine du cyberspace. Il y a plus d'un an, quand le Commandement Cyber des FAC est devenu une entité officielle, nous travaillions déjà conjointement, comme je l'ai mentionné précédemment, dans l'espace des cyberopérations à l'étranger. Le CST a donné aux Forces armées canadiennes l'occasion de réellement bien se préparer et de mieux comprendre la façon de mener des cyberopérations actives et défensives.

Maintenant que le Commandement Cyber des FAC a créé sa propre entité, nous continuons de travailler collectivement et conjointement; toutefois, les FAC peuvent continuer de travailler de manière autonome, comme elles l'entendent.

Je suis certaine que la générale Carignan peut vous en dire un peu plus. Nous menons encore des opérations conjointes malgré que les deux entités sont uniques. Il arrive souvent que des membres du Commandement Cyber des FAC soient soumis à mon autorité, ou que je sois soumise à celle de la générale Carignan, selon les besoins, pour défendre le Canada dans le cyberspace. C'est quelque chose que nous faisons tout le temps.

Cheryl Gallant: Compte tenu des lacunes de notre cyberdéfense relevées dans le rapport de la VG, selon vous, quelles mesures le gouvernement pourrait-il prendre pour vous rassurer sur le fait qu'il s'efforce de dissiper les préoccupations de la vérificatrice générale?

• (1720)

Caroline Xavier: Je dirais que, depuis la publication du rapport de la VG, qui a été rédigé il y a quelque temps, nous avons déjà réalisé des progrès considérables en ce qui concerne la défense et la protection continues de nos systèmes. Comme je l'ai dit, nous avons déjà observé une augmentation de l'adoption de nos capteurs dans les systèmes du gouvernement du Canada, alors que nous travaillons avec Services partagés Canada, mais nous avons surtout vu une augmentation de l'utilisation de nos capteurs au sein des sociétés d'État.

De plus, nous tirons de nombreuses leçons de chaque incident, et nous mobilisons davantage les hauts dirigeants de l'ensemble du gouvernement du Canada pour les aider à mieux comprendre ce qu'ils doivent faire lorsqu'il se produit un incident de cybersécurité dans leur propre organisme. Cela fait partie des conseils que nous mettons en œuvre.

Finalement, nous avons détaché M. Sami Khoury, notre agent supérieur pour la cybersécurité du gouvernement du Canada; il jouera un rôle de conseiller auprès des ministères confrontés à des incidents de cybersécurité. En plus, nous continuerons à leur offrir du soutien. Il les prendra par la main, leur soufflera des conseils à l'oreille et les encadrera.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Watchorn, vous avez cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Sheehy, j'aimerais vous amener dans la conversation, puisque vous n'avez pas eu la chance de répondre à beaucoup de questions.

Le gouvernement a annoncé la création de l'Agence de l'investissement pour la défense. Elle est censée améliorer le processus d'approvisionnement militaire sur toute la ligne, en ce qui concerne les coûts ainsi que les délais.

Comment voyez-vous ça? Comment pensez-vous que ça peut améliorer tout le processus d'achat pour la défense?

[Traduction]

Heather Sheehy: Monsieur le président, je suis enthousiasmée par l'Agence de l'investissement pour la défense. Je viens juste d'arriver au ministère de la Défense nationale; j'y travaille depuis plus ou moins trois semaines. Le gouvernement a mis en œuvre un processus sophistiqué de gestion de projet, mais il peut prendre du temps, et nous le savons. Nous l'avons vu pour un large éventail d'approvisionnements.

Je travaille actuellement avec Services publics et Approvisionnement Canada et d'autres fournisseurs. Mon équipe travaille également avec Construction de Défense Canada et Services partagés Canada pour organiser ces approvisionnements. C'est une excellente collaboration, mais j'ai aussi hâte de travailler avec l'Agence de l'investissement pour la défense, car j'estime que son mandat visant à réduire les formalités administratives et à examiner la façon dont nous utilisons ces investissements de manière optimale pour le Canada est très emballant.

Au ministère de la Défense nationale, nous travaillons aussi sur nos processus. J'ai dit que nous avons un système de gestion de projet très sophistiqué. Nous en avons besoin pour nous conformer aux politiques du Conseil du Trésor, mais nous devons également trouver des moyens d'accélérer l'approvisionnement. Nous travaillons aussi là-dessus.

Je suis très emballée par l'Agence de l'investissement pour la défense. Je crois que le fait de voir le mot « investissement » dans le nom suggère que le gouvernement s'engage réellement à examiner comment nous utilisons nos approvisionnements pour envoyer l'équipement nécessaire d'une part aux Forces armées canadiennes et d'autre part au reste du Canada.

[Français]

Tim Watchorn: Je vais saisir la balle au bond en vous posant une question sur ce que vous venez de dire. Les autres témoins pourront également y répondre.

Quels sont les premiers projets que l'Agence devrait prendre en main pour s'assurer que nous recevons l'équipement dont nous avons besoin dans les plus brefs délais et à un moindre coût?

[Traduction]

Heather Sheehy: Je crois que l'Agence a peut-être elle aussi une opinion là-dessus.

Comme je l'ai déjà expliqué, je travaille déjà avec plusieurs organismes, et je dois continuer de travailler avec des organismes pendant que la nouvelle agence d'investissement s'organise. Je vais travailler avec elle quand elle commencera à s'occuper de certains de ces approvisionnements. Entretemps, je vais continuer de travailler avec mes autres clients pour mener à bien ce travail.

Honnêtement, ma préoccupation principale est de ne pas ralentir la cadence. Il ne peut pas y avoir de problème. Je dois continuer de m'assurer que les approvisionnements se font aussi rapidement et raisonnablement que possible, tout en assurant aussi l'optimisation des ressources pour les Canadiens. C'est mon mandat. Je crois que c'est ce que la sous-ministre et la sous-ministre déléguée m'ont demandé de faire en me confiant ce poste.

[Français]

Natasha Kim: La seule chose que j'aimerais ajouter est que la stratégie industrielle de défense, dont la cheffe d'état-major de la défense a parlé, nous aidera dans ce cas-ci, puisqu'il y aura un plan établi, des objectifs clairs et la volonté de faire les choses différemment, notamment en matière d'approvisionnement.

● (1725)

Tim Watchorn: Autrement dit, vous voyez la création de l'Agence comme quelque chose de positif pour l'approvisionnement militaire.

Commissaire Pelletier, j'aimerais également vous inclure dans la discussion, puisque nous vous avons quelque peu négligé.

Au cours de nos dernières réunions, nous avons reçu des témoins pour nous parler de l'intégration de la Garde côtière canadienne à la Marine royale canadienne, et 100 % ont dit que c'était une bonne chose.

J'aimerais connaître votre point de vue et celui de vos collègues sur cette question. Comment entrevoyez-vous l'avenir de la Garde côtière canadienne dans la perspective de son intégration à la Marine royale canadienne?

Mario Pelletier: J'aimerais préciser qu'il ne s'agit pas d'intégrer la Garde côtière canadienne à la Marine royale canadienne, mais plutôt au ministère de la Défense nationale.

La rétroaction que j'ai reçue de la part des employés est extrêmement positive. Comme je le dis souvent, la plupart des citoyens canadiens pensaient que nous faisons déjà partie de la famille de la défense nationale. C'est ainsi dans d'autres pays. Pour certains employés, ce changement a été une surprise. Je n'ai toutefois pas reçu de commentaires négatifs, bien au contraire. Nous avons bien hâte de voir comment se passera cette transformation et comment nous pourrions être une valeur ajoutée pour la sécurité du pays.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur le commissaire.

Nous devons faire vite. Il reste seulement deux ou trois minutes.

Monsieur Bezan, vous avez deux ou trois minutes.

Si je peux donner plus de temps, je vais le faire, mais je dois en garder pour les dernières observations.

James Bezan: D'accord. Merci.

Merci à tous les témoins d'être ici et merci de ce travail que vous faites pour défendre le Canada. Vous dirigez tous et toutes d'excellents organismes et vous rendez un grand service à nous tous.

Madame la générale Carignan, je vous prie de transmettre nos meilleurs vœux et notre gratitude à tous les membres des Forces armées canadiennes et de la Garde côtière, que nous allons voir beaucoup plus souvent.

Je suis sûr, monsieur Pelletier, que nous allons vous revoir prochainement dans le cadre de notre étude sur la Garde côtière canadienne.

Madame Kim, vous avez dit que l'objectif était 5 000 obus de calibre 155 millimètres pour les obusiers. Est-ce notre production actuelle ou l'objectif est-il d'atteindre les 5 000?

Natasha Kim: Monsieur le président, je comprends que c'est la capacité actuelle de production...

James Bezan: Nous avons atteint l'objectif, mais c'est tout de même 5 000 par mois, et en Ukraine ils utilisent entre 4 500 et 5 000 obus par jour. Nous devons encore accélérer la production. J'espère que nous travaillons dans cet objectif.

Natasha Kim: Je suis d'accord avec vous.

James Bezan: Les rapports de la vérificatrice générale ne sont pas tendres à l'égard de la Défense nationale. Nous avons parlé de logements, et elle a constaté que nous avions besoin de jusqu'à 7 200 unités de logement résidentiel supplémentaires. Le plan de la Défense nationale est de construire plus ou moins 38 unités de logement dans les 20 prochaines années, et aucun budget n'a encore été prévu pour ce plan.

Comment pouvons-nous régler cela? Il y a des gens qui souhaitent rejoindre les Forces armées canadiennes. Comment pouvons-nous les garder s'ils doivent vivre à la dure ou aller dans les marchés immobiliers comme ceux de Victoria, Toronto ou Halifax, qui sont très coûteux? Si nous voulons qu'ils restent, les logements doivent être abordables et leurs conditions de vie doivent être adéquates. Le stock existant, comme elle l'a souligné, n'est pas en très bon état.

Natasha Kim: Monsieur le président, il y a en fait deux principes clés qui nous guident ici: l'accessibilité et l'abordabilité des logements pour les membres. Nous avons différents outils pour cela.

Pour corriger les chiffres que nous examinons, nous prévoyons plus de 800 nouvelles unités de logement résidentiel au cours des cinq prochaines années. Nous revitalisons également nos casernes et nos quartiers.

James Bezan: C'est toujours, dans cinq ans, bien loin des 7 200 dont nous avons besoin. Nous espérons avoir un effectif complet et même plus, et cela veut dire que nous devons faire mieux.

De plus, dans le rapport de la vérificatrice générale et dans ses conclusions sur le recrutement, j'ai trouvé troublant qu'elle dise, après avoir examiné un certain nombre de professions essentielles, que seulement 19 % d'entre elles seront pourvues dans les quatre prochaines années. Les 81 % qui restent prendront 10 ou 25 ans, peut-être plus, à pourvoir, ou ne seront jamais pourvus.

Comment pouvons-nous aller au combat quand il manque du personnel clé au sein des Forces armées canadiennes? Il peut s'agir de pilotes, de techniciens, de spécialistes en armement, de mécaniciens ou de sapeurs de combat. Ce sont des personnes dont nous avons besoin, mais que nous n'avons pas, et il semble que nous ne serons pas capables de les avoir au cours de la prochaine décennie.

● (1730)

Gén Jennie Carignan: Ces estimations étaient fondées sur la voie que nous suivions, mais au moment où l'on préparait le rapport, nous avons déjà changé notre position, ce qui a considérablement changé la dynamique du recrutement. Nous allons continuer sur cette lancée. Actuellement, nous concentrons nos efforts sur cinq métiers spécialisés. Nous élaborons une validation de principe, et nous avons engagé des chasseurs de tête pour recruter dans tous ces métiers. Nous allons offrir une indemnité de recrutement pour ces métiers. Nous avons les autorisations nécessaires pour renforcer la publicité. Nous accélérons également le traitement de ces candidatures.

James Bezan: Je suis ravi de savoir ce que nous faisons en matière de recrutement, mais nous savons également, d'après le rapport de notre vérificatrice générale, que les systèmes de données et

la collecte d'information sont compartimentés par service, et qu'une grande partie de ces données sont encore saisies à la main sur papier. Cela me semble plutôt fastidieux, surtout au vu des technologies et des systèmes disponibles aujourd'hui et de la possibilité d'utiliser des outils comme l'informatique quantique et l'intelligence artificielle pour obtenir de meilleurs résultats. Si l'on veut vraiment creuser la question, il reste encore beaucoup de travail à faire pour remédier à cela.

En ce qui concerne la hausse du recrutement que nous avons connue, elle est en grande partie liée à la modification du processus de recrutement. Les cotes de sécurité sont accordées pendant ou après la formation de base. Nous avons assisté à la fin des tests d'aptitude. Cela a-t-il eu une incidence sur la qualité des recrues?

Gén Jennie Carignan: En ce qui concerne votre première question sur la numérisation, le travail est actuellement en cours. Nous utilisons une approche progressive. L'année dernière, nous avons numérisé la première version de différentes parties du processus. Cette année encore, nous poursuivons le travail de numérisation. Je suis d'accord pour dire que les copies papier et tout cela, ce n'est pas une méthode de travail optimale. Nous sommes donc en train non seulement de revoir nos processus opérationnels, mais aussi de les numériser. C'est un processus continu qui devrait nous permettre de mieux gérer les recrues qui se présentent à notre porte.

Quant à votre deuxième question sur les tests d'aptitude, nous avons en fait remarqué que nous avons doublé le nombre de candidats qui reviennent pour donner suite à leur candidature dans les forces armées; cela a éliminé un obstacle. Cependant, nous maintenons les normes et la qualité par d'autres moyens, ce qui veut dire que nous rédigeons des fiches pour les recrues à partir des entrevues, des notes obtenues à l'école, des références, etc. Toutes ces informations sont compilées, et le test d'aptitude est effectué plus tard. Mais, non, nous ne faisons aucun compromis sur la qualité des Canadiens qui se présentent et offrent de servir le Canada.

Le président: Merci, madame la générale.

Je sais, nous dépassons le temps imparti.

Monsieur Malette, je peux vous accorder une question, mais c'est tout. Ensuite, nous concluons.

Chris Malette: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est apprécié.

Ma question est pour Mme Kim, la sous-ministre déléguée.

J'ai pris note, avec un intérêt croissant, des questions relatives à la sécurité dans l'Arctique. Au cours des quelques dernières réunions, nous avons discuté de la modernisation du NORAD, évidemment dans le contexte géopolitique changeant. La station des forces canadiennes à Alert, sur l'île d'Ellesmere, est une unité de la 8^e Escadre de Trenton, dans ma circonscription.

Compte tenu de l'intérêt accru d'acteurs étrangers pour l'Arctique, comment les FAC renforcent-elles notre présence et nos capacités de surveillance dans le nord canadien, étant donné notre intérêt accru pour cette région?

Natasha Kim: Je peux commencer, mais Mme Carignan souhaitera peut-être répondre elle aussi.

Je commencerais par la connaissance du domaine et la détection et je renforcerais considérablement notre présence dans l'Arctique. Cela comprend des choses comme l'infrastructure. Nous avons fait le point sur notre situation dans l'Arctique, mais aussi réfléchi à où nous devons être. Vous avez peut-être entendu parler des carrefours de soutien opérationnel du nord, mais aussi de nos investissements dans les infrastructures de nos emplacements d'opérations avancés pour le NORAD et de la façon dont nous pouvons nous projeter; et la Garde côtière jouera certainement un rôle important à cet égard.

Le ministre a parlé de certains de nos projets en cours, tel le projet de radar transhorizon. Il existe une version de ce projet dans l'Arctique, où nous faisons rebondir les faisceaux radar sur l'ionosphère pour voir ce qui se passe dans le Nord. Il y a une version polaire, dans le Nord. Nous développons également des capacités de communication et des capacités satellitaires dans le Nord. Cela tient, en grande partie, au fait que nous pouvons avoir une vue d'ensemble grâce à des investissements, des infrastructures et notre présence sur place.

• (1735)

Chris Malette: Cela signifie-t-il alors une expansion des opérations à la station Alert, ce qui par ricochet exigerait une augmentation des services auxiliaires et de soutien fournis par la 8^e Escadre?

Natasha Kim: Je vais laisser Mme Carignan répondre à cette question.

Gén Jennie Carignan: Il y a différents moyens de projeter notre puissance dans l'Arctique. C'est la combinaison d'une présence permanente... Nous devons être très clairs. Nous avons une présence permanente dans l'Arctique et elle se manifeste par différents moyens. Elle se manifeste grâce à divers capteurs et à nos bases actuelles dans l'Arctique. Elle se manifeste également par l'élargissement des opérations que nous avons lancées dans le nord de l'Arctique. NANOOK est notre opération phare, et nous la menons 10 ou 11 mois par année dans toute la région. Désormais, avec la Garde côtière, nous planifions certainement nos activités ensemble, mais nous collaborons déjà depuis de nombreuses années en mettant à profit nos différentes compétences.

Il faut aussi savoir qu'il y a 5 500 rangers dans 205 communautés. La sous-ministre déléguée a parlé des carrefours de soutien opérationnel du Nord, des emplacements d'opérations avancés, de l'agrandissement des aéroports, de la construction d'infrastructures supplémentaires où héberger nos forces lorsqu'elles sont déployées dans le Nord et de l'acquisition de sous-marins capables de naviguer sous les glaces. Nous couvrons nos approches de différentes manières, mais nous voulons aussi pouvoir nous défendre.

Le président: Merci beaucoup pour vos réponses et pour votre participation aujourd'hui. Accroître les investissements dans les Forces armées canadiennes est très important. Le travail que vous faites pour favoriser la transformation nous permet d'être mieux

protégés en ce qui concerne non seulement notre souveraineté, mais aussi notre économie. Certains des engagements que nous prenons par rapport à cela sont monumentaux, et c'est certainement une source de préoccupation pour nous tous.

Cependant, avant de lever la séance, j'ai une ou deux choses à dire très rapidement, si vous me le permettez.

Les sous-commissaires de la Garde côtière ne sont plus disponibles pour comparaître le jeudi 23 octobre devant le Comité pour l'étude sur l'intégration de la Garde côtière canadienne au ministère de la Défense nationale. Nous cherchons à confirmer une nouvelle date de réunion, et la greffière a proposé à la Défense le mardi 28 octobre, pour une heure. Cela n'a pas encore été confirmé.

Cependant, le jeudi 23 octobre, étant donné que les sous-commissaires de la Garde côtière ne sont plus disponibles, nous avons l'intention de nous occuper des travaux du Comité pendant une heure, de 8 h 15 à 9 h 15, et le secrétaire d'État comparaitra de 9 h 15 à 10 h 15. J'ai demandé à la greffière de distribuer aux membres, demain matin, un ordre du jour provisoire pour les travaux du Comité cette journée-là.

Le projet de loi C-11 a également été renvoyé au Comité; j'aimerais alors suggérer aux membres de commencer à réfléchir aux témoins qu'ils souhaitent inviter pour cette étude. Je peux également confirmer que le ministre de la Défense nationale est disponible le jeudi 30 octobre pour comparaître au sujet du projet de loi C-11.

J'ai demandé à la greffière de distribuer une liste des témoins qui ont confirmé ou non leur présence, afin que nous puissions évaluer plus efficacement la manière dont nous allons procéder à partir de là, puisque les sous-commissaires ne sont pas disponibles jeudi.

• (1740)

Cheryl Gallant: J'ai une question, monsieur le président.

Nous n'avons pas de témoins jeudi, c'est bien cela?

Le président: Jeudi, nous aurons des témoins la deuxième heure.

Cheryl Gallant: Je le demandais parce que Mme Xavier m'a dit qu'elle aimerait que le Comité visite le CST à un moment ou un autre. Je croyais que nous aurions deux heures devant nous et que nous n'aurions pas besoin d'un Chinook ou d'un autre moyen de transport pour nous y rendre. Nous pourrions probablement prendre le bus ou y aller à pied.

Le président: Non, nous avons une deuxième heure de témoignages pendant la réunion.

Cheryl Gallant: Gardez cela à l'esprit, car il serait utile que le Comité voie cela.

Merci.

Le président: Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>